



HAUTECOURT ROMANÈCHE

Bulletin municipal 2025



Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2026 va marquer la fin de notre mandat puisque les prochaines élections municipales devraient se dérouler le 15 et le 22 mars prochains.

Au terme de ces six années, je voudrais remercier les conseillers et plus particulièrement mes adjoints pour leur investissement au service de notre commune.

En ce qui me concerne, comme je l'ai déjà dit, je ne solliciterai pas le renouvellement de ma fonction de maire. Ce fut une expérience intéressante avec des satisfactions, des rencontres enrichissantes mais aussi des déconvenues. Et après avoir fait ma part, je souhaite passer le relais.

Mais on ne clôt pas un mandat comme on referme un livre. Pour une commune, le livre reste ouvert car il y a des pages à compléter et des nouvelles à écrire.

En effet, quand on fait le bilan, à la fin d'une mandature, certains dossiers restent ouverts, soit parce qu'ils sont encore en cours de réalisation, soit parce qu'ils ont été étudiés mais pas encore activés.

Parmi les opérations en cours, on peut citer le chantier important lié à la nouvelle station d'épuration de Romanèche, qui va nécessiter une mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur Perroï, Villette et Romanèche. Après la phase d'études qui est en cours, les travaux proprement dits devraient normalement commencer dans le deuxième semestre de cette année.

C'est aussi le cas de l'opération d'aménagement foncier qui aurait dû démarrer depuis longtemps. Son retard est lié à des tergiversations au niveau du département.

Parmi les travaux, qui ont donné lieu à une étude chiffrée, figurent la sécurisation de la traversée de Challes ainsi que la rénovation des vestiaires de l'ASHR. Et il y a aussi l'implantation de la future épicerie.

Tout cela fera partie de la tâche de la nouvelle équipe municipale que j'appelle de mes vœux.

Pour favoriser ce passage de relais, je resterai disponible pour répondre, en cas de besoin, aux sollicitations de nos successeurs et je pense qu'il en sera de même pour mes adjoints.

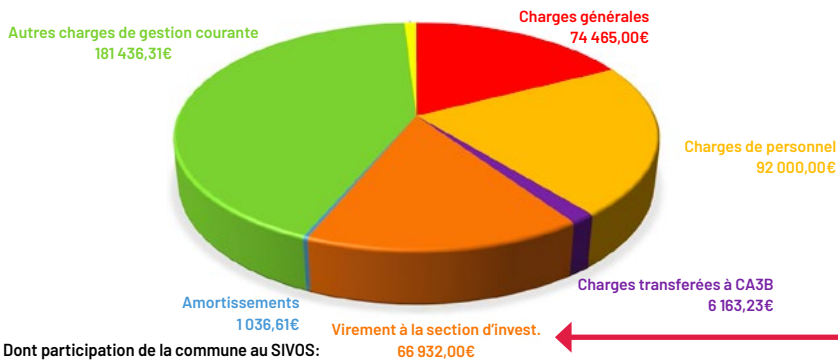
A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux.

Que cette année vous apporte ce que vous espérez pour vous-même et pour votre famille.

Marc Rochet

LE BUDGET

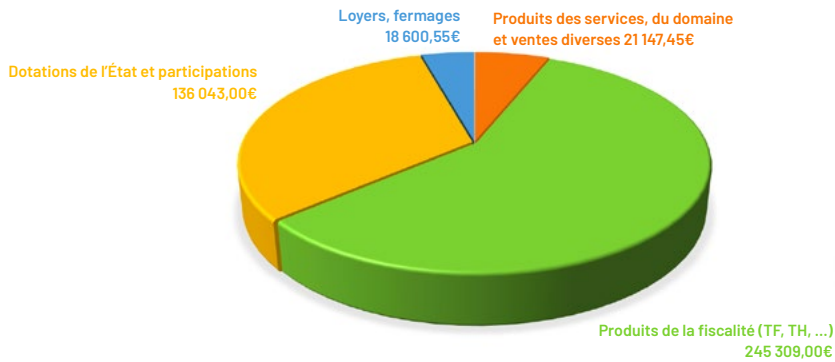
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2025 = 426 100,00 €



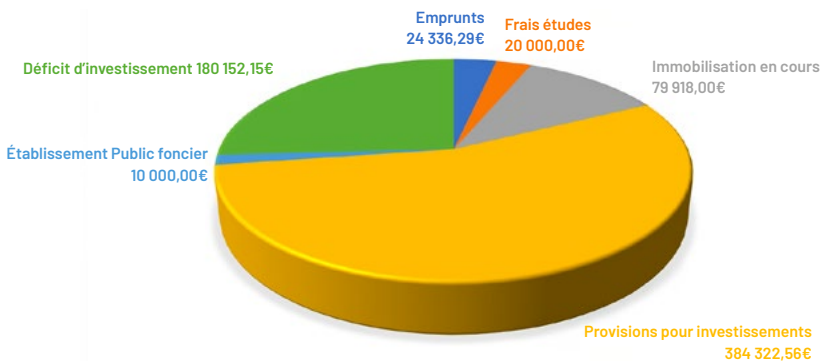
* Dont participation de la commune au SIVOS:

- Emprunt construction des écoles: 29 254,72€
- Intérêts des emprunts: 14 652€
- Emprunt réfection cuisine: 8 344€
- investissements divers: 7 142,62€
- Fonctionnement: 92 667,21€

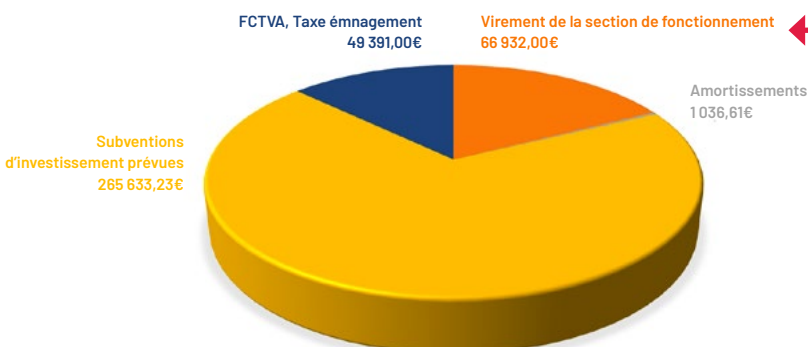
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2025 = 426 100,00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2025 = 697 729,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2025 = 697 729,00 €



ÉTAT CIVIL 2025

Naissances

Elliott Parsus, né le 28 janvier, fils de Guillaume Parsus et Clémence Neveu

Victor Ferrat, né le 14 février, fils de Frédéric Ferrat et Émilie Laplagne

Robin Diard Raoult né le 23 mars, fils de Thibaud Diard et Gabrielle Raoult

Ismaël Cisse né le 5 septembre, fils de Gora Cisse et Lucille Bernard

Timéo Monneret né le 26 septembre, fils d'Emmanuel Monneret et Laurie Aimé-Blanc

Janna Remer née le 29 septembre, fille de Marc Remer et Laura Desbiolles

La publication des naissances ne se fait pas sans autorisation des parents.



Mariages

Le 3 mai
Emmeline Corbieux et
Fabien Courtois

Le 28 juin
Magali Chagnard et **Martial Caillet**

Le 19 juillet
Aurélien Michel et **Matthieu Carrabin**

Le 23 août
Clémence Coquard et **Jérémy Tourette**

Décès

Marguerite Lamard née Buffavand décédée le 19 février

Jean Lapicotiere décédé le 28 juin

Robert Joly décédé le 28 juin

Georges Clément décédé le 22 juillet

Ghislain Detavernier décédé le 2 août

Maurice Dumoulin décédé le 21 octobre



HOMMAGE À Georges CLÉMENT

Georges Clément nous a quittés le 22 juillet dernier.

Son engagement au service de notre commune a été exemplaire : membre du conseil municipal, membre actif du comité d'animation, du club de l'amitié, du comité de fleurissement, des amis du four...

Nous sommes venus nombreux pour assister à ses obsèques en témoignage de notre gratitude et en soutien pour sa famille.

Adieu Jojo ! Tu vas nous manquer.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la place de la mairie sont pratiquement terminés.

Il reste à connecter l'éclairage public et à installer une borne de recharge pour les véhicules électriques. Cette borne sera financée par le SIEA. Progressivement, les habitants ont pris possession de cet espace. Les jeux sont régulièrement fréquentés par les enfants. La commémoration du 11 novembre a eu lieu devant la stèle sur laquelle a été fixée une plaque en hommage aux victimes des conflits du XX^e siècle. Deux autres plaques seront apposées, portant les noms qui figurent sur les monuments aux morts.

Sur les espaces libres, les plus petits pourront faire du vélo en toute sécurité et les plus grands, des parties de pétanque ou de ping-pong.



STÈLE





Emma

Léa

LE RECENSEMENT

Comment ça marche ?

Le recensement relève de la responsabilité de l'État : l'Insee l'organise et les communes préparent et réalisent la collecte.

Le recensement de la population de Hautecourt-Romaneche se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 inclus.

Nous vous remercions de bien vouloir faire bon accueil aux agents recenseurs de la commune : Mmes Emma Besançon et Léa Girardi.

Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle, se présenteront chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, mais si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis ils conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

À quoi ça sert ?

Définir les moyens de fonctionnement des communes : De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF repose en grande partie sur la population totale des communes.

Connaître la population de chaque commune : Le recensement fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement, c'est sûr ?

Les informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Depuis 2022, la commune de Hautecourt-Romanèche a signé avec la commune de Val-Revermont une convention pour la mutualisation d'un conseiller numérique France Services pour aider les habitants du territoire à mieux maîtriser les outils numériques.

Ludivine Makengo intervient à Hautecourt-Romanèche les mardis des semaines impaires, de 14 h à 16 h sous forme d'ateliers à thème.

Elle peut également répondre à des questions individuelles sur rendez-vous.

Voici quelques exemples des thèmes abordés :

- la prise en main d'un appareil, le nettoyage du téléphone portable
- les administrations en ligne : ameli.fr, [mon espace santé, impot.gouv.fr...](https://mon-espace-santé.impot.gouv.fr)
- la gestion des mails et des fichiers
- le transfert de photos
- la navigation internet, les achats en ligne
- la sécurité numérique
- la sauvegarde de vos données

Ce service public est gratuit et ouvert à tous.

Pour plus d'informations, nous vous conseillons de contacter Ludivine Makengo au 07 71 37 63 47 ou numerique@valrevermont.fr.

À l'occasion du recensement de la population, Ludivine se tient à votre disposition pour vous aider à répondre au questionnaire en ligne.



AUX URNES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Si vous souhaitez voter alors que vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026, soit en vous présentant en mairie mun(e) d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois soit en ligne sur service-public.gouv.fr.

SERVITUDES RIVIÈRE

À l'attention des riverains de la rivière d'Ain, des pêcheurs et des promeneurs.

La rivière fait partie du domaine public fluvial de l'État.

Dès lors, la législation domaniale applicable en matière de servitude est celle figurant à l'article L2131.2 du Code Général de la Propriété de la Personne Publique (CGPPP).

La servitude de marchepied

Le CGPPP grève les propriétés riveraines d'une servitude de passage.

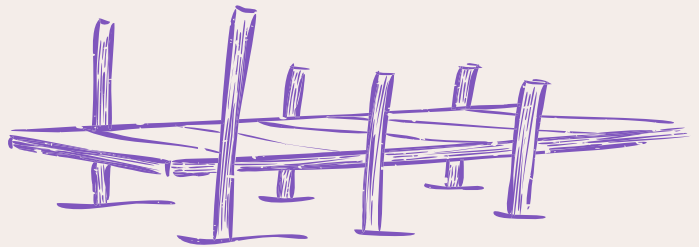
Celle-ci était à l'origine liée à l'entretien du domaine public fluvial à l'usage de la batellerie. Elle a évolué vers la reconnaissance d'un droit de cheminement pour les pêcheurs et les piétons.

L'article L2131.2 précise que « Les propriétaires riverains d'un lac ou d'un cours d'eau domanial ne peuvent planter des arbres ni se clore par des haies ou autrement qu'à une distance de 3,25 mètres ».

Donc, les propriétés qui bordent la rivière sont grevées d'une servitude de libre passage pour les pêcheurs et les promeneurs, **d'une largeur de 3,25 mètres** appelée servitude de marchepied.

Règlement des pontons

Les pontons sont implantés sur le domaine public. De ce fait, les responsables des pontons ne peuvent en interdire l'accès aux pêcheurs et aux piétons. **Ils ne sont pas propriétaires et donc ils ne peuvent en aucun cas les privatiser** en installant des barrières ou des portillons, ce qui équivaut à une occupation sans titre du domaine public. Ils s'exposent dans ce cas à des sanctions prévues par l'article 2132-16 du CGPPP.



LE CINÉMA RURAL ITINÉRANT

Cette année encore, le Cinéma Rural Itinérant vous propose la projection d'un film toutes les 3 semaines, avec une trêve pendant la période estivale (juillet-août) et durant les fêtes de Noël. Les projections ont lieu le mercredi à 20h dans la salle des fêtes de Hautecourt.

Les films proposés collent à l'actualité cinématographique (diffusion 3 semaines à 3 mois après la sortie nationale).

Le plus souvent, ce sont des comédies sociales abordant des thèmes profonds telles que « *On ira* » ou « *Regarde* » projetées en 2025.

Cela peut être aussi des comédies tout public comme « *Ya pas de réseau* » ou noires comme « *Un ours dans le Jura* ».

Le nombre grandissant de spectateurs ces trois dernières années (27 en moyenne par séance en 2025) laisse penser que cette sélection de longs-métrages est pertinente.

Le prix des places est toujours de : 4 € pour les adultes et 2 € pour les enfants de moins de 14 ans. (un tirage au sort a lieu à chaque séance pour le gain d'une entrée gratuite.)



Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir le programme ainsi que les rappels de projection, par mail, en le demandant à l'adresse suivante : carole.l01@orange.fr. Mais vous pouvez aussi consulter le site de l'association : <https://cine-bresserevermont.fr> où vous trouverez une présentation des films à l'affiche (synopsis + bande-annonce) ainsi que les dates et heures de diffusion à Hautecourt-Romanèche et dans les autres communes du circuit.

En attendant d'avoir le plaisir de vous voir ou de vous revoir, Carole, Karine et William vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

L'équipe du cinéma rural itinérant



INTER CCAS

La journée de la semaine bleue a été réalisée, le 4 octobre 2025 à Ramasse, journée intergénérationnelle autour de la lecture et du partage : sieste sonore, kamishibai, lecture de textes et poèmes par Annie Ambre que je tiens à remercier pour son aide pendant toutes ses années. Reste à organiser une conférence avec un médecin sur la mémoire et les bienfaits de la lecture.



REPAS DES AÎNÉS

Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont partagé un moment de fête autour d'un bon repas, concocté par le Pot de grès (restaurant basé à Montagnat). Le temps fort de la journée a été marqué par le tirage de la tombola de Noël, suscitant sourires, suspense et bonne humeur parmi les convives. Un bel instant de partage et de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année.

Merci à Annie Ambre pour sa participation avec des lectures salées, douces et sucrées tout au long du repas.



Dans la pure tradition, des enfants du village ont eu la joie d'installer ensemble une crèche en l'église de Romanèche. En attendant Noël...

REMISE DES CALCULATRICES

Souriants lors de la remise de calculatrices offertes par la mairie. Un coup de pouce pour bien débiter le collège et les accompagner vers la réussite. Un moment convivial placé sous le signe du soutien et de l'attention portée à la jeunesse.



VANDALISME

Cette année, des actes de vandalisme ont malheureusement été constatés sur le terrain de football communal. Les filets des cages ont été découpés, rendant les installations inutilisables. A ce jour, les auteurs de ces dégradations n'ont pas encore été identifiés. La commune regrette ces faits et rappelle que ces équipements sont destinés à tous, notamment au plus jeunes, et que leur dégradation pénalise l'ensemble des usagers.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique est ouverte à tous, dans le bâtiment ancienne mairie

C'est parti pour une nouvelle année à l'école de musique de la Vallière, dans les sept locaux mis à disposition par la mairie de Ceyzeriat, dans le bâtiment ancienne mairie.

Pour 2025-2026, 142 élèves fréquentent l'école, dont 45 adultes.

Après la rentrée, le lundi 8 septembre, les cours ont repris et s'étalent du lundi matin au samedi matin. Les familles ont pu essayer les instruments proposés du lundi 9 mai au 27 juin et pendant tout le mois de septembre.

Les enfants et les adultes peuvent suivre un cours :

- de trompette
- de guitare classique, électrique ou basse,
- de saxophone,
- de flûte traversière,
- de chant ou technique vocale
- de piano,
- de violon classique ou violon méthode Suzuki,
- de batterie ou percussions : xylophone, timbales,...

Les cours d'instrument sont individuels et durent de 30 minutes ou de 45 minutes pour les élèves déjà expérimentés.

L'école dispense aussi des cours collectifs de formation musicale - solfège d'une heure pour améliorer la pratique instrumentale et surtout progresser dans l'apprentissage de la musique et du rythme. La formation musicale est organisée en cycle et les deux premiers cycles sont assurés à l'école.

Les adultes peuvent suivre une heure de solfège avec d'autres adultes, soit s'ils débutent, soit s'ils souhaitent reprendre la musique.

Si l'apprentissage de l'instrument est individuel, la pratique instrumentale reste collective, afin d'écouter les autres, de jouer avec autrui et surtout de se faire plaisir : sept ateliers ou groupes fonctionnent toute l'année :

- lundi de 20 h 30 à 21 h 30 | batucada
- lundi de 19 h 30 à 20 h 30 | atelier musiques actuelles niveau avancé
- mardi de 19 h à 20 h | ensemble vocal adultes
- mardi de 18 h 45 à 19 h 45 | atelier musiques traditionnelles
- mercredi de 14 h 15 à 15 h | ensemble Suzuki
- vendredi de 17 h 15 à 18 h 15 | atelier musiques actuelles débutant
- et vendredi de 18 h 15 à 19 h 15 | atelier musiques actuelles niveau moyen

Un groupe d'adultes se retrouve le jeudi soir à 20h30 et les harmonies du territoire à Villereversure - l'Écho du Suran - et à Ceyzeriat - l'Union musicale - accueillent les élèves et de nouveaux musiciens le vendredi soir à 20h30.

Les enfants de 5 ans sont accueillis pour un cours d'éveil musical de 45 minutes hebdomadaires. À 6 ans, ils peuvent suivre un cours d'initiation musicale de 45 minutes hebdomadaires.

L'enseignement est assuré par onze professeurs diplômés. Une secrétaire-comptable assure les permanences tous les lundis après-midi et mercredis matins.

Des groupes d'instrumentistes différents se produisent en public, et l'accès est gratuit :

- **concert acoustique à la Cave des Chartreux le samedi 4 avril prochain**
- la batucada accompagnera le Carnaval des enfants à Ceyzeriat le samedi 21 mars prochain.

☎ 04 74 47 97 41

✉ maisondelamusiquevalliere@orange.fr

Permanences tous les lundis après-midis et tous les mercredis matins

Directrice pédagogique : Pauline Jonville

20^e AUDITION DE NOËL DE LA MAISON DE LA MUSIQUE DE LA VALLIÈRE

La 20^e audition de Noël se tenait cette année à la salle des fêtes de Hautecourt. Plus de 150 personnes, parents et amis étaient présentes, venues écouter les élèves musiciens de la maison de la musique, en présence de Maryse Flochon la présidente et des professeurs de musique.

Tous les instruments étaient représentés : piano, guitare, violon, batterie, percussions, saxophone, trompette, clarinette, chant... soit en solo soit en groupes formés pour l'occasion.

Pour certains élèves, c'était la première représentation en public.

L'école de musique, qui vient de fêter ses 20 ans d'existence, est issue du regroupement de 4 écoles présentes sur l'ex communauté de commune de la Vallière.

Elle propose en plus des nombreux instruments, de la formation musicale adultes, enfants, éveil, initiation et des ateliers de pratiques collectives. Grâce aux aides des collectivités, du Département, de Grand Bourg Agglomération et des communes pour les interventions musicales dans les écoles, les tarifs pour les pratiquants restent abordables. Renseignements au 06 44 11 10 40

ASSISTANTE MATERNELLE À HAUTECOURT ROMANÈCHE



Installée en 2021 sur la commune, maman d'un petit garçon de 2 ans et agréée assistante maternelle depuis le 1^{er} janvier 2025, j'accueille les enfants à mon domicile, où je propose un accueil familial, bienveillant, individualisé et respectueux du rythme de chacun.

Auxiliaire de puériculture de formation, j'ai travaillé pendant sept ans en crèche, ce qui m'a apporté de solides connaissances du développement de l'enfant et a renforcé ma passion pour l'accompagnement des tout-petits.

Mon objectif : offrir aux enfants un environnement où ils se sentent bien pour grandir, explorer et s'épanouir, tout en créant une relation de confiance avec les parents.

Au programme : jeux libres, motricité, comptines, histoires, activités d'éveil, sorties quand le temps nous le permet, le tout dans un climat serein et chaleureux.

Je reste disponible pour toute question et pour organiser une rencontre.

Coordonnées :

Laëtitia Tepe ☎ 06 45 37 94 20 ✉ titiat@wanadoo.fr

POMARIA

Ouverte au début de l'année 2025, la pépinière Pomaria est spécialisée dans les arbres et arbustes fruitiers. Nous proposons des plants en racines nues ou en pots. Ils sont greffés ou bouturés sur place à partir de nos pieds-mères, ou issus de jardins de passionnés de la région. Vous y trouverez les incontournables de nos terroirs... mais aussi des espèces et variétés plus originales. Notre première production est déjà disponible !

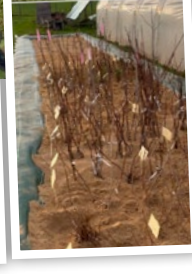
En parallèle, nous développons une activité d'arboriculture fruitière. Les plantations débuteront cet hiver, avec la création d'un verger conduit en agriculture biologique. Notre objectif : offrir une gamme de fruits de saison variée et de qualité, disponible sur une période la plus large possible.

À terme, nous proposerons pommes, poires, prunes, figes, kakis, mûres, mais aussi des fruits émergents comme l'asimine. Cette production sera vendue directement à la ferme et proposée en AMAP.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail pour venir nous rendre visite, et découvrez notre gamme complète d'arbres fruitiers sur le site pomaria.fr.

Suivez également l'actualité de la ferme sur les réseaux sociaux :

📷 pomaria_pepiniere 📌 pomaria.pepiniere



SAUVEGARDER NOTRE PATRIMOINE : UN PLAN POUR PROTÉGER LES TRÉSORS DE NOS ÉGLISES COMMUNALES

Préserver notre patrimoine, c'est préserver une part de notre mémoire collective. Les églises Saint-Laurent de Hautecourt et Saint-Paul de Romanèche, témoins silencieux de l'histoire locale, abritent des oeuvres et objets d'art d'une grande valeur historique, spirituelle et artistique. Afin d'assurer leur protection face aux risques d'incendie et de dégradation, la commune s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC).

Les objectifs du plan : agir vite, efficacement et sans improvisation pour préserver le patrimoine local.

Le PSBC a pour but de préparer, anticiper et coordonner les actions à mener en cas de sinistre affectant l'église et ses oeuvres. Concrètement, il s'agit de :

- recenser et documenter les biens culturels présents dans l'édifice (statues, retables, vitraux, mobiliers, objets liturgiques, etc.) ;
- identifier les priorités de sauvegarde en cas d'urgence, selon leur valeur, leur fragilité et leur facilité d'évacuation ;
- faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en leur donnant des repères précis (accès, zones sensibles, objets prioritaires) ;
- assurer la coordination entre les acteurs du culte, la commune, les services patrimoniaux de l'État (DRAC) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Chaque étape du plan est documentée : photographies et descriptions des oeuvres, repérage sur plan, définition des priorités, identification des points de repli et du matériel de protection.

Une démarche collective et méthodique

La construction de ce plan mobilise plusieurs partenaires :

- la commune, propriétaire de l'église, pilote le projet et coordonne les actions ;
- le clergé paroissial apporte sa connaissance des lieux et des objets cultuels ;
- les sapeurs-pompiers définissent les modes d'intervention les plus adaptés ;
- les services de la DRAC et les conservateurs départementaux apportent leur expertise patrimoniale ;
- les habitants et associations locales sont invités à contribuer par leur aide logistique.



*Retables inscrits aux mobiliers des Monuments Historiques
nécessitant une restauration*



*Statue de Saint-Laurent en bois doré
nécessitant une restauration.*

Vers la restauration et la valorisation du patrimoine

Au-delà de la prévention, ce travail constitue une opportunité unique de redécouvrir et restaurer les oeuvres parfois méconnues ou fragilisées par le temps.

Les diagnostics menés à l'occasion du PSBC permettront d'établir une priorité des restaurations. La commune étudiera, avec l'appui des partenaires institutionnels et associatifs, les modes de financement possibles (subventions DRAC, mécénat, souscription publique, Fondation du Patrimoine...).

Préserver les trésors de nos églises, c'est avant tout un projet fédérateur pour notre commune. Véritable projet humain et collectif, il a vocation à rassembler les habitants autour d'un même objectif : protéger, transmettre et faire vivre notre héritage commun.



*Simulation d'un sinistre à l'église de Hautecourt.
Image générée à l'aide de l'intelligence artificielle.*

LA VOIE DES COLPORTEURS

2025 : SUR LES CHEMINS DU REVERMONT, CHEMINENT...

Naissance d'un sentier culturel et de son récit

La mise en place du Sentier Culturel d'Art Populaire sillonnant le Revermont s'est concrétisé lors des dimanches de balisage, entre les mois de décembre 2024 et d'avril 2025. Randonneurs et bénévoles se sont retrouvés pour baliser un circuit de randonnée de 135 km en 7 étapes (téléchargez les 7 fiches topo guide sur le site www.lavoiedescolporteurs.com). Un rêve touché du bout des doigts, un défi un peu fou relevé... la Voie des Colporteurs est devenue un parcours permanent.



Pour accompagner vos pas sur les chemins, les Colporteurs appuyés d'artistes locaux ont rêvé, rédigé, illustré et publié un livre. Ainsi « Le Revers du monde », épopée humaine et sensible, vous accompagne pour parcourir et (re)découvrir les richesses du Revermont, jusqu'au revers du monde... Cette fable poétique est disponible à l'achat à l'office de tourisme de Bourg, à la librairie Montbarbon ou à la Maison de Pays en Bresse.

Tout au long de l'année, des temps d'animation en lien avec le sentier culturel ont permis de créer de beaux espaces de rencontres, d'échanges et de créativité : ateliers de création de plus de 450 petits chuchoptères d'argiles (qui sont partis vivre dans les sous-bois du sentier, vous les croiserez peut-être...), ateliers participatifs pour créer les illustrations du livre du « Revers du Monde » et autres temps pour petits et grands. Des ateliers variés ont également été menés en lien avec le Centre Social Amédée Mercier.

Pour célébrer ce beau projet, bénévoles, habitants du Revermont, élus, randonneurs, familles, se sont retrouvés lors de l'inauguration à Treffort le 28 juin, en partenariat avec Musicollines.

Un rendez-vous au cœur de l'hiver

Les Colporteurs se sont retrouvés à Jasseron dès le début de l'année 2025 pour une bulle festive. Silhouettes costumées et danseurs ont réchauffé ce mois de janvier lors de la 3^e édition de la Guinche des Colporteurs, bal folk familial, joyeux et sauvage !

Un festival d'art de rue itinérant

Le festival de la Voie des Colporteurs a promené son Village En'Bullant du 17 au 23 août dans les communes du Revermont. Une édition d'une semaine, avec deux spectacles de rue par jour, une tribu de Colporteurs, des pique-niques partagés avec les habitants, suivis de lectures du livre « Le Revers du Monde » par Claire Parma, des crieurs de rue, des jeux en bois, des afters musicaux, des clowns facétieux, un marché de créatrices et créateurs et une journée de clôture de folie... ! Les résidents du foyer Notre Maison et leurs éducateurs ont également eu une belle présence sur le festival cette année.

Une édition magnifique avec un public au rendez-vous, malgré une météo capricieuse et 150 fabuleux bénévoles. Merci aux communes pour leur accueil.

Les projets artistiques accompagnés par notre compagnie

Des bals folks avec le groupe « Hilof » et le « duo Saliba-Brunet », des concerts de rue avec la fanfare « Hoppla ».

Vincent Caussanel et Pierrick Brunet - artistes au sein de la compagnie - ont également tourné leur spectacle jeune public « D'un bout de bois dormant ».



2026 : ANIMATION DU SENTIER CULTUREL À TRAVERS LES QUATRE SAISONS DES COLPORTEURS

Hiver : festival de la « Guinche »

Trois jours de festival de danse folk du vendredi 23 janvier au dimanche 25, à Meillonas.

Au programme : des ateliers débutants ou confirmés pour apprendre et travailler les danses et des bals folk tous les soirs, avec une programmation aux couleurs des Colporteurs.

Réservez vos trois jours, retrouvez toutes les infos sur le site, et venez guincher !

Printemps : soirée « Autour du vin »

Retrouvons-nous dans les contrées viticoles du Revermont pour une soirée de concert sur la thématique du vin, accompagnée d'une dégustation et d'ateliers d'œnologie. Infos à venir / Spectacle de Petrek : « Autour du vin - Ce que les gourmands disent ! »

Été : un « Mini-festival » des Colporteurs

Trois jours de festival où les caravanes rejoindront un village (Grand Coirent ?) du Revermont. Du 21 au 23 août, spectacles d'art de rue et animations feront vivre le sentier culturel. Une piqûre festive entre deux grandes éditions où nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Automne : Œuvre d'art participative

Le sentier culturel devient support à la réalisation d'une œuvre d'art populaire. Accompagné-es d'un artiste local, les habitantes et les habitants du territoire seront invité-es à créer une œuvre collective le temps d'un week-end.

Première d'une longue série, nous imaginons ces projets sous forme « d'écosystème » : un maximum d'acteurs de commune (habitants, associations, élus...) seront invités à se réunir pour la conception et la réalisation participatives.

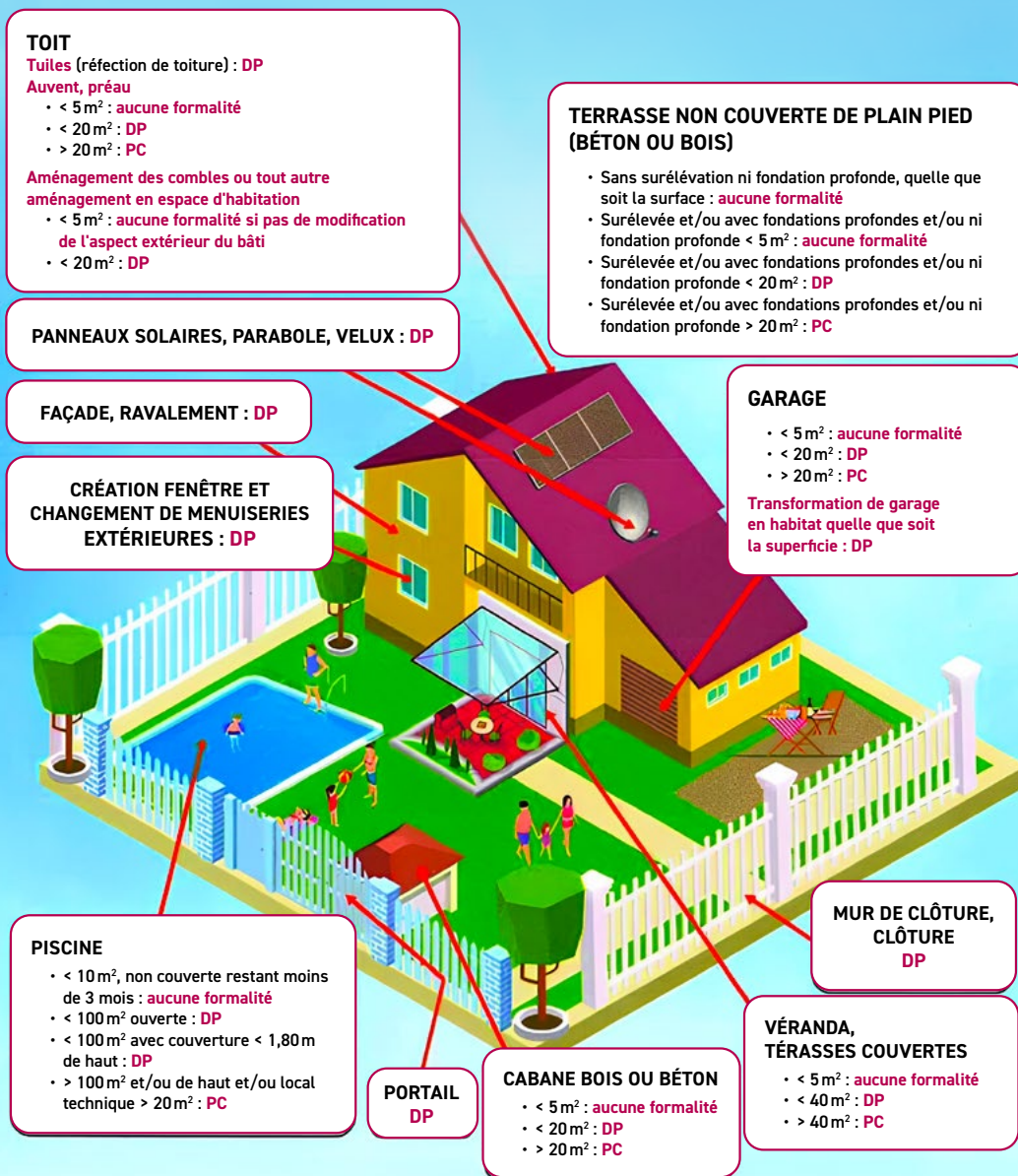
QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, travaux sur construction existante, changements de destination et travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement).

Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au Code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

Qu'il s'agisse d'un permis de construire, d'un permis de démolir, d'un permis d'aménager, d'une déclaration préalable ou d'un certificat d'urbanisme, **l'autorisation est donnée par la commune sur laquelle se situent les travaux. L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.** Dans les périmètres Monuments historiques, toute modification est également soumise à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP). **Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable en mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.**



Les dossiers d'urbanisme sont traités par le pôle ADS de l'agglo (autorisation du droit des sols) qui, après examen émet une proposition conforme au PLU de la commune qui peut être consultée sur Géoportail. À noter que les dossiers peuvent être déposés soit en mairie en version papier, soit en ligne à l'adresse suivante : puu.siea-sig.fr en créant votre compte.

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 - Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
- ATTENTION :** Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

BIEN VIVRE ENTRE VOISINS

> BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

L'élimination, par brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel, des déchets verts, végétaux coupés ou sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés, quelle que soit leur teneur en humidité est **dangereux et interdit** (arrêté préfectoral Arrêté n° SAF 2017 - 02 réglementant le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain).

> ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS

Il appartient aux riverains de maintenir leur trottoir, places de stationnement, accotements, terrains en bon état de propreté (désherbage, ramassage des mégots ou plus généralement des saletés déplacées, débroussaillage). Les propriétaires ou locataires doivent procéder également à la taille de leurs haies et branches empiétant sur le domaine public, au ramassage des feuilles mortes...



> BRUITS NOCTURNES ET DIURNES

Selon l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage du 12 septembre 2008 :

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour éviter les troubles de voisinage par les bruits répétés et/ou intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils ménagers, des dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, d'exploitation de piscine, des instruments et appareils diffusant de la musique et autres sources sonores.
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Si vous organisez une fête familiale ou autre, il vous est conseillé de prévenir à l'avance votre voisinage afin d'éviter tout conflit. Toutefois, rien ne vous dispense de limiter le volume sonore.

Pour le bien-être de tous, entre voisins, **soyons courtois !**

> ÉLAGAGE

Il est obligatoire de tailler vos haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure d'une voie publique et de veiller à ce que vos arbres ne menacent pas de tomber sur les propriétés voisines. En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Pour préserver les nids d'oiseaux, il ne faut pas tailler entre fin mars et fin août.

Obligation : Il y a des distances à respecter.

La règle générale est que l'on peut planter un arbre ou une haie :

- à moins de 50 cm de la limite de propriété si la plantation est haute de 2m ou moins ;
- à moins de 2 mètres de la limite, si la plantation dépasse 2 mètres.

> ANIMAUX DE COMPAGNIE

Divagations et déjections canines sont des problématiques qui nous sont souvent remontées.

Pour rappel, en tant que propriétaire d'un animal, vous êtes tenus par la loi de respecter certaines règles. Que l'animal soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé, vous êtes responsable du ou des dommages causés par celui-ci. Sachez qu'en cas de manquement de votre part, votre responsabilité peut être engagée devant les tribunaux. Ainsi, vous pouvez être redevable d'une amende allant jusqu'à 450€ et dans certaines situations, le tribunal peut même prononcer une peine de confiscation et de placement en chenil, voire faire euthanasier l'animal. Pour le bien-être de tous, soyez responsable de votre animal en adoptant des règles simples de savoir vivre.

Aussi, ramasser les excréments sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux pour enfants... , participe à la qualité de la commune et de la vie en société. Rappel, des sacs prévus à cet effet sont mis à disposition sur la commune.

HAUTECOURT : ÉCOLE DU VAL DE BUENC

VIE DE L'ÉCOLE : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS !

Cette année, l'école accueille 89 élèves, répartis en quatre classes et encadrés par cinq enseignants.

Mme Bataille, récemment nommée à la direction de l'école, assure sa décharge de direction le mardi et enseigne auprès de 22 élèves, répartis entre 11 CM1 et 11 CM2. Mme Ginet a en charge 12 CE1 et 10 CE2, M. Darmon, 12 CE1 et 10 CE2. L'équipe s'est enrichie de deux nouvelles enseignantes : Mme Métayer, qui a en charge une classe de CM1-CM2 (11 CM1 et 12 CM2), et Mme Guesnet, qui assure des compléments de service auprès de Mme Bataille le mardi, M. Darmon le jeudi et Mme Ginet le vendredi.

Durant l'année scolaire 2024/2025, les élèves ont mené un projet sur la protection de la nature. En lien avec ce thème, une belle restitution musicale a eu lieu le 21 janvier. Ce spectacle, entièrement imaginé par notre intervenante musicale et interprété par les enfants, a offert un très beau moment de partage avec les parents.

Sorties et découvertes

L'année a été marquée par plusieurs sorties pédagogiques enrichissantes autour de ce même thème.

Grâce au Sou des écoles, les élèves ont pu découvrir le marais de Lavours ainsi que les grottes de Corveissiat, une sortie proposée par l'AGEK.

Les élèves du cycle 2 ont également bénéficié d'une animation « Tape ta fleur » à Treffort et d'activités au musée du Revermont. Les élèves de cycle 3 ont quant à eux visité la pépinière d'Hautecourt.

Ces sorties ont été proposées et financées par l'agglomération de Bourg-en-Bresse, avec le transport pris en charge par le Sou des écoles et la coopérative scolaire.

Interventions pédagogiques

L'association Graine d'abeilles est intervenue auprès des classes de l'école le jeudi 3 et vendredi 4 avril au matin.

Les apiculteurs, Hervé et Blandine, ont apporté des ruches vitrées et expliqué le fonctionnement d'une ruche.

Ils ont également fait déguster aux élèves différents miels, parmi lesquels :

- du miel d'acacia,
- du miel de printemps,
- du miel d'été.



Un jardin à l'école

Un jardin potager a vu le jour dans la cour !

Les cycles 2 ont planté fleurs et haricots, tandis que les cycles 3 ont mis en terre les plants offerts par la pépinière.

Les jardinières, installées par l'employé municipal, ont permis aux élèves d'observer la croissance des plantes et de s'initier à la préservation de la biodiversité.

Lecture et citoyenneté

Au mois de mai, toutes les classes ont participé au Prix des Incorruptibles. Après avoir lu les livres de la sélection pendant de longs mois et noté leurs impressions, les élèves ont voté de façon très formelle, comme de véritables jurés littéraires !

Le résultat des votes au niveau national a été révélé le 5 juin 2025, suscitant beaucoup de curiosité et de discussions dans les classes.

La dernière période a également été l'occasion pour les CM2 de passer le Permis Internet et pour les CE2 le Permis Piéton, deux actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité très appréciées des enfants.

En ce début d'année 2025, nous avons également procédé à l'élection de nos délégués. La municipalité d'Hautecourt nous a prêté l'urne, permettant aux élèves de voter dans des conditions réalistes, à l'image d'un vrai scrutin citoyen.



Le mois de mars 2025 a été particulièrement animé à l'école

Au début du printemps, les élèves ont participé à la Semaine des mathématiques, du 10 au 19 mars, sur le thème « Maths hors les murs ». Cet événement national, relayé par l'équipe de circonscription, a été l'occasion de relever de nombreux défis ludiques et pédagogiques autour des mathématiques.



Le 19 mars, dans le cadre de la Fête du court-métrage, les élèves ont visionné une sélection de films sur le thème « Mon monde imaginaire », un moment d'ouverture culturelle très apprécié.

Le carnaval, organisé le 25 mars, a apporté une touche de gaieté malgré une météo capricieuse. Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la bonne humeur et les couleurs des déguisements ont illuminé la journée.

Adultes comme enfants sont arrivés déguisés, et l'après-midi s'est achevée par un goûter offert par la coopérative scolaire, suivi de notre traditionnel défilé.

Changement de direction

La fin d'année a été marquée par le départ de Mme Lagrange, directrice de l'école, et l'arrivée de Mme Bataille à la direction. Déjà enseignante dans l'établissement depuis plusieurs années, elle prend la relève avec enthousiasme.

Une nouvelle année sous le signe du sport et de l'alimentation

En ce début d'année scolaire, l'école a lancé un nouveau projet autour de l'alimentation et du sport.

Les élèves ont participé à la journée du sport scolaire, à la semaine du goût avant les vacances d'automne, et au cross de l'école.

Tous les ingrédients et le goûter ont été généreusement financés par l'association Pupitres et Papilles, que l'équipe éducative remercie vivement.

Et pour finir l'année en beauté...

L'année civile se terminera par le traditionnel goûter de Noël, qui réunira toutes les classes autour d'un moment convivial et festif.

Remerciements

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Marie Desbois, de la bibliothèque de Cize, pour la semaine du court-métrage ainsi que les associations de parents : l'association de la cantine Pupitres et Papilles et le Sou des écoles pour leur soutien et leur implication qui ont permis de faire vivre tous ces beaux projets tout au long de l'année.



UNE ÉCOLE POUR APPRENDRE À GÉRER SES ÉMOTIONS

À l'école et particulièrement en maternelle, les émotions jouent un rôle central dans le développement social et cognitif des enfants. Apprendre à reconnaître ses propres émotions et à les exprimer avec des mots va contribuer à créer un climat de classe serein et propice aux apprentissages. Accompagner, nommer et comprendre les émotions va permettre de favoriser le bien-être, les relations avec les autres et la gestion des conflits. Ce travail ambitieux se mène dans l'école de façon institutionnalisée depuis septembre 2024.

Pour les élèves les plus jeunes, l'objectif premier est d'identifier, nommer les émotions (joie, tristesse, colère, sérénité et peur) souvent à partir d'albums de jeunesse.

Pour les élèves de GS et CP, ce sont des séances d'empathie qui sont déployées pour accroître la connaissance de ses émotions, apprendre à s'auto-évaluer positivement pour améliorer l'estime de soi, renforcer le bien-être et l'autonomie ou encore améliorer ses relations aux autres.

Pour introduire l'enseignement des séances d'empathie, il a été demandé régulièrement pendant plusieurs jours aux élèves de réaliser une activité dite « difficile » pour que chacun puisse verbaliser ce qu'il a fait, expliquer pourquoi c'est difficile et la satisfaction de la réussite. Réussir, c'est être capable !

Ce sont ensuite des situations problèmes qui permettent à chacun de s'approprier une compétence psychosociale. Une des situations mise en œuvre a été de demander aux élèves de créer un parcours en gymnastique avec du gros matériel. Pour commencer, un seul enfant tente de l'installer mais il constate que c'est trop difficile et qu'il lui faut de l'aide pour réussir. A la fin de l'activité, un temps de langage pour verbaliser son ressenti montre tout le positif de cette action où les élèves ont agi ensemble en s'entraïdant.

Améliorer le climat scolaire et le bien être à l'école, c'est aussi instaurer une vie démocratique. Des conseils de classe ou de vie scolaire ont été institués. Les échanges se font d'abord en grand groupe, dans chaque classe, puis deux représentants de chaque classe se réunissent avec le directeur pour évoquer les propositions imaginées. Deux sujets ont été retenus en 2024/25 : les règles de vie dans la cour et les aménagements à réaliser.

Les règles discutées et élaborées ensemble concernent les différents espaces de la cour (les endroits où l'on peut faire du vélo, de quelle façon on doit descendre du toboggan, comment on joue avec le sable ou ce que l'on a le droit de faire ou non dans l'herbe...). Des affiches ont été réalisées et sont visibles depuis la cour de récréation. Pour répondre aux besoins des élèves, ce sont des marquages qui ont été retenus pour créer des zones (un coin ballon vers la cantine, un coin calme vers le jardin, un coin cordes, échasses vers le préau). A leur demande, des vélos et trottinettes, pour remplacer ceux qui ne peuvent plus être réparés, ont été achetés.



Merci au SIVOS d'avoir financé ces travaux et à Luis de les avoir réalisés.

En complément à ce travail, un projet musical mené conjointement entre les enseignants et l'intervenante musicale pour chanter et danser les émotions ! La même sensibilisation aux émotions s'est faite en arts visuels ; des masques exprimant une émotion ont été confectionnés pour un défilé de carnaval en présence des parents, la veille des vacances d'hiver.

En 2025/2026, les séances d'empathie se poursuivront pour tous les élèves de l'école avec pour objectif principal : apprendre à gérer ses conflits par la démarche du message clair. Lors d'un petit conflit, l'élève utilise cet outil pour exprimer à l'autre les faits (ce qu'il n'a pas aimé), son ressenti pour lui faire prendre conscience que ses actes ont été blessants. Le message se terminera par ce qu'il aimerait (d'autres mots, une réparation, une meilleure entente).

Les actions menées au quotidien doivent permettre à chacun d'apprendre à gérer ses émotions et à vivre ensemble en respectant l'autre dans son intégrité et sa différence. C'est le défi de l'École et celui de toute une société en devenir.

Hervé Favre
Directeur de l'école de Bohas



SOU DES ÉCOLES

Présentation de l'association

Le Sou des écoles est l'association des parents d'élèves du RPI Hautecourt-Bohas (RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunaux, composé de l'école de Bohas et de celle d'Hautecourt-Romanèche).

Il a pour vocation à aider au financement des différents projets pédagogiques construits au sein des classes du RPI, en organisant diverses manifestations sur le territoire du RPI (Bohas-Meyriat-Rignat, Bolozon, Cize, Grand-Corent et Hautecourt-Romanèche).

Bilan des manifestations 2024/2025

L'année dernière, nous avons organisé :

- sur la commune d'Hautecourt-Romanèche : la fête de l'été, la buvette du spectacle de l'école ainsi que l'assemblée générale ;
- sur la commune de Bohas-Meyriat-Rignat : la buvette du spectacle de l'école ;
- sur la commune de Cize : la boum de Noël et la distribution des parts de lasagnes ;
- sur la commune de Grand-Corent : aucune manifestation cette année.

Nous avons également procédé à la vente de fromages ainsi qu'à la tombola des chocolats de Pâques.

L'ensemble de ces manifestations a permis d'accompagner des projets thématiques au sein des écoles comme :

Pour l'école de Bohas-Meyriat-Rignat

- Les transports et sorties pour le monastère de Brou et le cinéma d'Ambérieu.
- Le transport pour l'escargotière de Servas.
- L'inscription à l'USEP pour les rencontres sportives.
- Le cycle de cours de Tennis.

Pour l'école d'Hautecourt-Romanèche

- Le transport pour les grottes de Corveissiat et le marais de Lavours.
- La sortie à la grotte de Corveissiat et la réserve naturelle du marais de Lavours.
- L'intervention de Graine d'abeilles dans l'école.
- Financement du prix des Incorruptibles.

À titre d'information, l'ensemble des projets financés par le Sou des écoles pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève à **7705 €**.

Le Sou des écoles tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles et des participants aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année.

Nous remercions également chaque municipalité pour leur soutien, qu'elle soit publicitaire (diffusion sur Panneau Pocket) ou organisationnelle (prêt des salles, mise à disposition de matériel, ...) ainsi que le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

Les manifestations pour l'année 2025/2026

Comme l'année précédente, nous vous attendons nombreux, dans la joie et la bonne humeur pour nos diverses manifestations :

- **La boum de Noël et la vente de lasagnes (sur réservation), le samedi 29 novembre 2025 à la salle des fêtes de Bohas** de 15 h à 19 h. De nombreuses animations gratuites !! Snack et buvette toute l'après-midi !
- **La confection et la vente de galettes (sur réservation) le 30 et 31 janvier 2026 à la salle des fêtes de Romanèche.**
- **La vente des chocolats de Pâques**, avec une tombola dont le tirage au sort aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2026.
- **La fête de l'été, le samedi 6 juin 2026 à la salle des fêtes d'Hautecourt à partir de 10 h.** Tout au long de la journée, différentes animations seront prévues avec entre autres, un repas proposé le midi.

Des informations complémentaires sur ces différentes manifestations seront diffusées tout au long de l'année... alors, tenez-vous prêts sur Panneau-Pocket, Facebook et vos boîtes aux lettres !

Ces manifestations ont pour but de financer les projets de l'année scolaire 2025/2026 des deux écoles.

Le Sou des écoles vous remercie par avance pour votre participation !!

Le sou des écoles, une association ouverte à tous !

Le sou des écoles n'est pas seulement une association ouverte aux parents d'élèves ! Si vous avez aussi l'envie de vous investir en tant que bénévole (pour une manifestation uniquement ou tout au long de l'année) dans une association qui œuvre pour les enfants de nos villages, alors **rejoignez-nous !**

Vous pouvez-vous faire connaître en nous contactant ...

Par téléphone :

- TERENCE BODEVIN | 06 99 41 94 68
- ALEXANDRE CHARVIER | 06 59 80 99 71
- CAROLE ROCHE | 06 34 07 59 35
- ROMANE GUILLET | 06 25 04 09 80
- SANDIE GRANGE | 06 58 92 82 27
- STEVE LACOUR | 07 81 23 31 63
- AURÉLINE MAITRE | 06 50 33 28 94

Par mail : sou.hautecourtbohas@gmail.com

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook et Instagram !

Au plaisir de se rencontrer ... Amicalement,

L'équipe du Sou des écoles

PUPITRES ET PAPILLES

L'association, composée de parents d'élèves bénévoles, représente les familles auprès de la cantine de l'école. Elle a pour but d'œuvrer pour le maintien d'une cuisine qualitative faite sur place à base de produits locaux mais aussi pour un accompagnement aux projets d'éducation à l'alimentation. Pour ce faire, notre mission s'articule au travers de différentes actions :

- **Commissions menu** : Concertation collégiale de l'élaboration des menus (le personnel de la cantine, les représentants du SIVOS et les membres de l'association),
- **Soutien aux projets d'école liés à l'alimentation** : Financement direct ou par le biais d'animations auprès des familles
- **Recherche active de producteurs locaux** : Soutien à l'approvisionnement des cantines

Les opérations effectuées l'année dernière ont connu un **franc succès** et nous ont permis de récolter des fonds **pour les écoles** (financement d'ateliers cuisine en lien avec les projets d'école, de fournir le goûter aux enfants lors de sorties, ...)



Avant Noël, **des calendriers de l'avent** garnis de chocolats artisanaux et pâtes de fruits (Chocolatier Comte à Jasseron) et de tisanes et thés (Very Thés) ont été proposés à la vente aux parents et aux enfants.

Pour les fêtes de fin d'année, une vente de **chocolats, biscuits et thés/tisanes** a été organisée auprès des familles avec la participation de la chocolaterie Comte, du « P'tit Atelier des Biscuits » à Ramasse et de Very Thé à Ceyzériat. Le but restait identique aux années précédentes et en corrélation avec l'une de nos valeurs, proposer des produits favorisant l'économie locale et soutenir nos entrepreneurs.

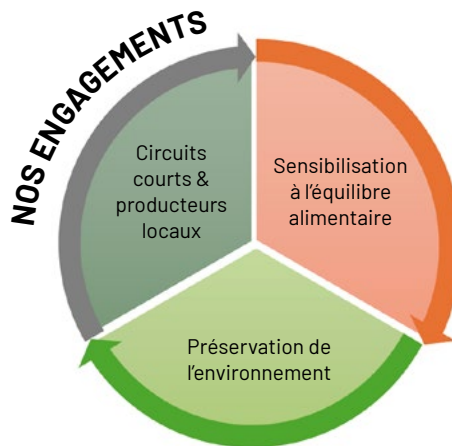
Comme chaque année, nous avons fourni, pour la semaine du goût et lors du repas de Noël, la décoration de la salle de la cantine afin de parfaire ces moments conviviaux et importants pour nos enfants.



Gâteau surprise à la betterave pour la semaine du goût (Hautecourt)

Au printemps, nous avons présenté une **vente dédiée à la plantation** avec un catalogue de plants de plantes aromatiques et de légumes à commander pour jardiner en famille en partenariat avec Le Jard'Ain situé à Hautecourt Romanèche.

Les idées ne manquent pas pour favoriser l'équilibre alimentaire et soutenir l'économie locale. Cependant, pour nous permettre de les concrétiser, **nous avons besoin de bénévoles.**



Notre calendrier d'animations 2025/2026

- Fruits et jus de fruits offerts aux élèves d'Hautecourt à la fin du cross,
- Achat de produits pour la confection de gâteaux avec ingrédient surprise lors de la semaine du goût à Hautecourt,
- Accompagnement des projets à Bohas, pour travailler sur le thème « jour/nuit » (ex : confection de soupes et/ou de tisanes).

Si l'aventure vous tente, vous pouvez vous renseigner sur l'association sur les sites des communes de Hautecourt Romanèche et de Bohas-Meyriat-Rignat.

Nous sommes des mamans disponibles et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Venez rejoindre une association dynamique qui oeuvre pour le bien manger de nos enfants !

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : **pupitresetpapilles@gmail.com**

Marie Charnaux, Marion Chatard et Alexandra Juigné

CULTURE LOISIRS ET DÉCOUVERTE (CLD)

L'association, créée en 2013, a pour but de proposer, de mettre en œuvre et de coordonner des activités culturelles et de loisirs aux enfants scolarisés dans le RPI (les deux écoles de Bohas et Hautecourt).

Elle a pour vocation de faire découvrir des activités à prix modéré, sur une courte période (6 à 12 séances), animées par des professionnels du domaine. Les ateliers se déroulent dans les écoles, en fin de journée, après la classe.

Pour cette année 2025-2026, 10 activités sont proposées : cuisine du monde, contes & marionnettes, initiation aux échecs, jeux en forêt, dessin, relaxation, tennis, peinture libre, multisports et découverte de la nature.



Peinture libre avec Laure Valentin

Les inscriptions ont eu lieu le 4 octobre 2025 à l'école de Bohas. Face à la demande, des sessions supplémentaires ont pu être rajoutées. Au total, 22 sessions pour 140 inscriptions enregistrées, un succès !

L'association fonctionne grâce à l'aide :

- Du SIVOS qui donne une subvention chaque année pour diminuer les coûts pour les familles, qui prête et entretient les locaux utilisés.
- Des enseignants et des directeurs qui relayent les informations, orientent les enfants à la sortie des classes pour aller à leur atelier.
- Du personnel municipal qui entretient les salles, réorganise son travail en fonction de l'occupation des salles en fin de journée.
- Du centre de loisirs qui partage les salles, accepte d'accueillir les enfants après les activités.
- Des intervenants qui proposent des interventions de qualité.
- Des parents et des enfants qui continuent d'être intéressés par les activités proposées.
- De 10 parents bénévoles qui cherchent, démarchent les intervenants, élaborent le planning, créent les documents de présentation, gèrent les inscriptions, les mails, le budget, les factures, coordonnent les activités et travaillent avec les partenaires.

Encore une année que nous souhaitons riche en découvertes et en amusement pour les enfants !

L'équipe du CLD

✉ cld.bohas.hautecourt@gmail.com



COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Que dire pour le comité de fleurissement de 2025 ? Une assemblée générale reportée, la vente des bugnes annulée, une commande très tardive des plantes, l'année a très mal débuté pour notre comité du fait des problèmes de santé de quelques membres bénévoles. Le doute s'est installé mais grâce au soutien et à l'aide de la municipalité, au courage, à la ténacité et à la volonté des bénévoles, nous sommes parvenus à produire un fleurissement de qualité de nos villages et de nos hameaux.

Malgré tous ces déboires, notre commune lauréate 2024 des communes labellisées de la route fleurie du Revermont a eu le plaisir d'organiser et d'accueillir, en fin d'année dans la salle des fêtes de Hautecourt, la soirée de la fête des fleurs de cette association qui regroupe une vingtaine de communes du Revermont.

Tournons la page de 2025 et projetons-nous vers le fleurissement de 2026.

Il est évident que notre équipe de bénévoles commence à s'éssouffler. Nous avons un besoin urgent d'arrivée de nouveaux membres plus jeunes pour nous épauler si nous voulons continuer à embellir notre commune. Vous avez une passion pour les fleurs, vous aimez votre village, n'hésitez pas à nous contacter nous sommes prêts à vous accueillir.

Tous nos remerciements à la municipalité, aux bénévoles qui nous apportent leur soutien.

Le président

EN FAIT, C'EST VILLETTE EN FÊTE !

Une fois encore, le public a été au rendez-vous de cette nouvelle édition que l'on peut désormais qualifier de « festival d'été » et qui se tient sur la petite place de Villette depuis trois ans. Ce sont quatre soirées musicales à découvrir, réparties tout au long des quatre mois d'été (une par mois) et durant lesquelles vous pouvez également vous restaurer. Et on peut le dire sans avoir peur de rougir, le succès, année après année, est grandissant.

2025 fut riche en prestations artistiques et nous avons pu accueillir huit formations (solo, duos, groupes) aux styles aussi divers que variés. Ils sont venus à nous depuis Cluny, Lyon, Saint-Trivier, Pont de Vaux, et ailleurs... Merci donc à eux, les artistes, éclairagiste et sondeur qui nous ont fait confiance et qui auront su nous régaler de leurs talents.

Merci également aux bénévoles et à leurs aides précieuses.

Plus de quatre décennies se sont écoulées depuis la toute première fête sur cette même petite place de Villette, c'était en 1980. Aussi, cette réussite nous en sommes très heureux. Mais c'est surtout et avant tout à vous, spectateurs qui venez toujours plus nombreux, que nous la devons.

Nous vous réservons pour 2026 un programme musical qui, nous l'espérons, vous plaira.

Les membres du bureau :
Magali Caillet,
Laurent Beaut et
Martial Caillet
vous remercient et vous disent à l'été prochain !

1980

2025



COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis 25 ans, les comités de jumelage d'Hautecourt Romanèche et de Pfiffelbach-Wersdorf se retrouvaient en alternance dans leur village respectif.

Cette année, ils ont choisi Strasbourg pour un week-end du 3 au 5 octobre, alliant travail et divertissement, au cours duquel 30 Français et 24 Allemands ont participé.

Le 1^{er} jour a été consacré à la visite du parlement européen et du quartier allemand de Neustadt (classé au patrimoine culturel de l'Unesco).

La fin de l'après-midi a été dédiée aux ateliers mixtes : développer notre visibilité auprès des acteurs locaux, améliorer notre communication interne, créer un logo commun, partager nos cultures et nos pratiques lors d'échanges réguliers par visioconférence.

Bien sûr, aller en Alsace sans visiter une cave aurait été impensable, ce que nous avons fait le dimanche avant de repartir !

CLUB DES ANCIENS ET AMIS

Avant de revenir sur les différentes activités du club au cours de cette année 2025, il est difficile de ne pas rappeler la disparition de Georges Clément dit Jojo membre assidu de toutes les manifestations, et qui manque déjà beaucoup aux parties de belote du jeudi après-midi Jojo, on ne t'oublie pas !

Dès le mois de février, renouvelant l'initiative de l'année précédente, une vente de saucissons à cuire a été organisée avec un excellent résultat. Fin juin, le préau de l'ancienne école de Romanèche accueillait une cinquantaine de convives pour un barbecue amélioré par l'apport de plats maison.

Le 26 août, le car du Courrier des Dombes nous emmenait, sur les routes de l'Isère, à la découverte de la noix de Grenoble et d'ailleurs. L'après-midi, une longue croisière sur l'Isère depuis Saint-Nazaire-en-Royan nous a apporté un peu de fraîcheur.

Pour finir, le club a battu un record : celui de ses adhérents, enregistré pour 2025 à 52. Une belle satisfaction.





AMICALES RÉUNIES DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DU SURAN

Et voilà, l'année 2025 s'est achevée... l'occasion pour notre amicale de fêter ses 15 ans.

Et de la plus belle des manières, puisque le 15 mars, nous avons reçu avec un très grand plaisir l'Union Départementale pour leur assemblée générale permettant ainsi aux bénévoles venant de se retrouver et d'officialiser notre partenariat EFS/UD/municipalité/ amicale par la signature d'une convention. Était présent ce jour là M. Allegra, Président de l'Union Départementale.

Ce temps fort de l'année nous a mis du baume au cœur et (mais était-ce nécessaire ?) a remotivé les troupes.

Et nous voilà repartis...

4 collectes dans l'année, qui nous ont permis de récolter toujours plus de dons : 43 à Simandre sur Suran, 47 à Hautecourt, 44 à Villereversure, et 48 à Chavannes. Notre fierté pour l'année est d'avoir convaincu 11 nouveaux donneurs (jeunes comme moins jeunes) qui ont franchi le pas et sont venus pour la première fois. Nous leur adressons nos remerciements et nos félicitations.

Comme à l'accoutumée, notre amicale a eu à cœur d'améliorer les collations proposées par l'EFS. Ces petits plus (soupe, taboulé, tartes ou gaufres...) sont toujours très appréciés.

Une belle randonnée, le dimanche 14 septembre avec deux beaux parcours autour de Nivigne et Suran a été organisée. Nous regrettons bien sûr le manque de participants, (la météo n'ayant pas joué en notre faveur), cependant, nous avons eu beaucoup de plaisir à nous retrouver et à partager un beau moment.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Hautecourt-Romanèche a le plaisir, cette année, d'accueillir trois nouveaux jeunes chasseurs. Mathieu, Titouan et Matthieu soyez donc les bienvenus dans notre association. Alors que la chasse ne cesse d'être remise en question et débattue, les chasseurs sont de plus en plus sollicités pour la régulation des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts). Les fouines nichent et font des dégâts dans la laine de verre des greniers, les blaireaux creusent des galeries dans les champs qui provoquent la casse des engins agricoles. Les dégâts de sangliers nous coûtent de plus en plus cher (4200€ cette année) malgré une surface détériorée minime. Les démarches administratives, les sorties sur le terrain pour constater les dégâts, les travaux de clôtures pour la protection des cultures nous laissent parfois l'impression d'être les boucs émissaires au nom de la biodiversité dont on parle tant...

Malgré ces vicissitudes, la chasse reste une belle passion ; la beauté des paysages automnaux, la complicité avec nos chiens pour la recherche d'une éventuelle proie, et après une journée au grand air, se retrouver dans « nos cabanes de chasse » sont de bons moments de convivialité.

Enfin la chasse est un facteur de lien social, hommes et femmes de tous âges et de toutes professions se retrouvent, partagent des valeurs dans cette passion commune. Elle contribue à rompre l'isolement et à dynamiser nos communes rurales. Loin des critiques virulentes et peu nuancées, nous plaçons pour que la chasse trouve sa juste place, en respectant les différentes opinions et dans un cadre sécurisé pour tous.

À l'occasion de la farfouille de Villereversure, un petit stand avec dépliants, explications... nous a permis de faire connaître notre amicale et l'importance du don de sang ou de ses dérivés.

Vous n'osez pas encore donner, ou vous n'en n'avez pas encore eu l'occasion ? Que ce soit pour un premier don, ou pas, l'amicale sera ravie de vous recevoir...

Voici les dates de nos prochaines collectes 2026.

Pour la Vallée, ce sont toujours des jeudis de 15h30 à 19h dans les salles des fêtes

- le 22 janvier à Simandre sur Suran
- le 16 avril à Hautecourt
- le 16 juillet à Villereversure
- le 5 novembre à Nivigne et Suran

Et pour une manière toute douce de se retrouver pour échanger, pour nous connaître...

Venez à notre Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 6 février à Villereversure et/ou à notre randonnée qui aura lieu le dimanche 13 septembre au matin à Simandre sur Suran.

Besoin d'un renseignement, envie de nous rejoindre, pas de soucis, contactez-nous par mail francepaul@orange.fr

Le bureau : Présidente, Françoise Millet
Secrétaire, Laurence Pechoux
Trésorière, Chantal Bolomier



COMITÉ D'ANIMATION

Tout d'abord, une grande pensée pour Jojo Clément qui fut président de nombreuses années. L'assemblée générale du comité d'animation s'est tenue le 10 janvier 2025 sous la présidence de Pascal Calloch. Le comité compte actuellement une quinzaine de membres.

Les manifestations de 2025

La première, **le loto de la Saint-Valentin**, eut lieu **le dimanche 16 février** et a rencontré un vif succès; les lots proposés étaient assez variés.

La deuxième a accueilli les amateurs de mots et les lecteurs assidus pour **le rendez-vous littéraire de l'année** en partenariat avec la bibliothèque de Cize: **le troc de livres printanier du dimanche 13 avril**. Moments d'échanges appréciés autour d'une tasse de thé ou café, accompagnée de gâteaux « maison ».

Cette année, des clowns de l'association Créa' corp sont venus en visite, apportant avec eux sourires et joie de vivre.



Dimanche 18 mai, traditionnelle et irremplaçable **fête de l'Acacia** sous un soleil radieux. L'odeur alléchante des poulets cuits au feu de bois et des savoureux beignets a attiré à nouveau de nombreux gourmets, qui ont pu déguster leur repas, bercés par les chansons du groupe Vol en éclats.

Les exposants, installés dans la salle des fêtes, proposaient des créations très variées; le comité en profite pour les remercier de leur présence et de leur implication.

La fête de l'été, ensoleillée cette année, s'est déroulée **le samedi 12 juillet**, le public a pu apprécier le barbecue et les gaufres sans perdre une miette des musiques et chansons des Beatles proposées par le groupe Bonjour Au Revoir.

Pour conclure cette année de manifestations, **quatrième édition de la soirée fondue au comté le samedi 25 octobre**. Soirée qui fut fort appréciée, d'une part pour les saveurs gustatives de cette fondue, agrémentée au bon vouloir de chacun par des champignons fraîchement cueillis et d'autre part, par la prestation colorée, dynamique et pétillante du groupe Dame Cachou and The Little Black Pills.



Les membres du comité remercient toutes les personnes ayant aidé au bon déroulement des manifestations : les proches et les membres d'autres associations ainsi que la commune pour les prêts de salles.

Grâce au soutien du comité, **des cours de yoga ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h** et cet été. **Des cours de gymnastique** ont pu avoir lieu, animés par Emma Besançon. Elle proposera aussi des cours de Pilates, gym, rando-renfo... l'été prochain ou le 25 avril 2026 pour une journée 100% féminine (sur inscription uniquement).

Si vous avez envie de partager des moments d'échanges et de convivialité, rejoignez le comité en 2026 !

TENNIS

L'équipe du HR Tennis vous propose de venir échanger quelques balles avec vos amis sur le terrain d'Hautecourt. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la présidente Corinne au 06 89 12 26 66 et le trésorier Pierrick au 06 25 62 37 81.

Prix des adhésions : 40€ pour un adulte, 70€ pour un couple et 20€ pour les moins de 18 ans

LES AMIS DU FOUR

C'est une section de l'Espérance de Romanèche créée en 1997, dont le but premier fut la construction du four et du local attenant inauguré en 1999, puis son animation et celle du village et, bien sûr, l'entretien du bâtiment et du matériel.

Pour ce faire, nous organisons un repas en avril, une vente de galettes en juin et de brioches en septembre.

Nous aidons aussi d'autres associations louant le four pour leurs diverses opérations.

La location est aussi ouverte aux particuliers, sous conditions et avec notre encadrement en cas de chauffe du four.

C'est toujours avec plaisir que les Amis du four accueillent de nouveaux membres et vous recevront pour une visite autour d'un café, sur rendez-vous un samedi matin.

Contact : Nicolas Berry (président)

Tél. 06 11 19 19 57 ou mail : nicoberry@free.fr



CSNA - CLUB DES SPORTS NAUTIQUES DE L'AIN

Le **Club des Sports Nautiques de l'Ain, CSNA** en abrégé, a été fondé par Marcel Cuzin, Consul du Pakistan à Lyon puis consul honoraire dans les années 1970, il y a 55 ans.

Moins d'une dizaine de membres formaient initialement le Club.

Après quelques Présidents, René Cordier en est resté le Président pendant plus de 15 ans.

L'objectif des statuts est la pratique des sports nautiques sous toutes leurs formes.

La partie initiale des pontons provient de la récupération des pontons de l'ancienne piscine située initialement vers la Guinguette.

Depuis, des longueurs de pontons ont été rajoutées aussi bien du côté Merpuis que du côté Chambod.

Egalement des places de mouillage des deux côtés ont été créées.

Le Club a actuellement plus de 110 membres répartis des 2 côtés de la rivière d'Ain :

- membres ayant un emplacement aux pontons ou sur un ancrage,
- membres disposant de leur propre ponton le long de la rivière,
- membres sympathisants qui sont des personnes ayant eu un bateau et qui restent affiliées au Club.

Les tarifs du Club sont adaptés à ces différentes catégories.

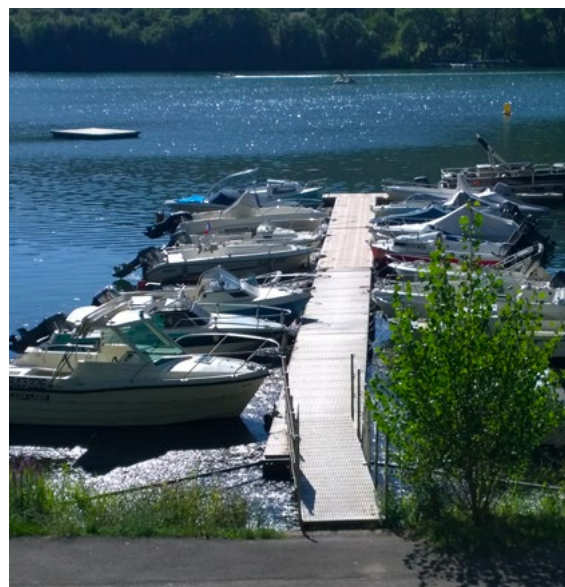
Le club comporte environ 25 % de membres pratiquant les sports nautiques : ski nautique, Wake et bouée.

La majorité des membres pratique la pêche, principal loisir.

Les autres membres pratiquent la promenade en bateau.

Nous essayons de divulguer aux membres du CSNA : le respect des règles de navigation en particulier des vitesses et des horaires.

L'objectif est également de faire cohabiter harmonieusement toutes les personnes qui naviguent sur le plan d'eau d'Allement.



Nous éditons un flyer remis aux personnes qui naviguent pour leur expliquer non seulement les règles basiques mais également les règles de protection de la faune et la flore de notre belle rivière.

L'objectif de l'année 2026 sera de participer à la nouvelle rédaction du Règlement de Police de Navigation sur le Plan d'eau d'Allement avec la DDT 01 (Direction Départementale des Territoires) Service Protection et Gestion de l'Environnement, ainsi que la Fédération de l'Ain de Pêche. Ce règlement RPN sera édité sous forme d'un Arrêté Préfectoral dans le 1^{er} semestre 2026.

Également le CSNA fera l'ensemble des panneaux de navigation sur le Plan d'eau d'Allement.

Pierre Pauget, Président CSNA



RCVA « AU FIL DE L'AIN », UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

Le Rowing Club de la Vallée de l'Ain (RCVA) a organisé, le dimanche 5 octobre, la première édition de la randonnée nautique en aviron sur la rivière d'Ain. Cet événement, à la fois sportif, convivial et touristique, a permis de faire découvrir la vallée de l'Ain sous un angle complet, mêlant sport, nature et patrimoine local.

Découverte du parcours sur la rivière d'Ain

La rivière d'Ain, élément naturel majeur du département, offre un parcours unique aux rameurs, serpentant entre falaises calcaires et vallées verdoyantes. Les berges présentent des points d'intérêt naturels et historiques, offrant aux participants une expérience complète de navigation et de découverte du territoire.

La randonnée s'est déroulée entre le barrage de l'Allement et le barrage de Cize-Bolozon, sur un parcours de 30 kilomètres. Chaque embarcation disposait d'une carte indiquant les points remarquables, tels que le Mont Balvay, les rochers du Jarbonnet, le viaduc de Cize-Bolozon et le pont de Serrières. Pour cette première édition, dix yolettes ont été louées afin de bénéficier de bateaux récents, stables, légers et faciles à manœuvrer, garantissant confort et performance aux 50 rameurs inscrits, venant de toute la France.

Quatre bateaux de sécurité accompagnaient la randonnée, dont un appartenant au club et trois fournis par le Club des Sports Nautiques de l'Ain, avec des pilotes bénévoles expérimentés. Cette organisation a permis une surveillance continue tout au long du parcours, assurant la sécurité et le bon déroulement de la manifestation.

Une réussite collective et un ancrage local fort

La réussite de cette journée repose sur un véritable travail collectif.

Le soutien de la commune de Hautecourt-Romanèche a été déterminant, notamment par l'accord délivré pour l'organisation de la manifestation, et grâce à l'implication du Comité des fêtes, qui a mis à disposition du matériel logistique essentiel à l'organisation.

Le Syndicat mixte de l'île Chambod a, de son côté, autorisé et facilité l'utilisation du site, permettant ainsi d'accueillir les participants dans un environnement naturel d'exception. Le partenaire EDF a également donné son accord pour la tenue de la randonnée dans la zone en amont du barrage de l'Allement.

Le club tient à exprimer sa profonde gratitude à ces partenaires institutionnels et techniques, dont l'appui a grandement contribué au succès de cette première édition.

Une mobilisation exemplaire des adhérents du RCVA

L'ensemble des adhérents du Rowing Club de la Vallée de l'Ain s'est mobilisé pour assurer la réussite de cette première édition : préparation du matériel, mise à l'eau des embarcations, accompagnement des équipes extérieures, sécurité, gestion logistique et accueil des rameurs.

L'accueil café, proposé au départ sur l'île Chambod, a été agrémenté de gâteaux confectionnés par les membres du club, témoignant de leur investissement et de leur volonté de contribuer pleinement à la convivialité de l'événement.

Cette mobilisation collective illustre l'engagement, le dynamisme et la cohésion des bénévoles du RCVA.

La valorisation des produits et savoir-faire locaux

Dans une démarche de promotion du territoire et de ses acteurs économiques, le RCVA a souhaité associer les commerçants et producteurs locaux à l'organisation de la journée. Les différents achats et approvisionnements nécessaires à l'accueil des participants ont été réalisés auprès des commerçants du territoire, notamment :

- Intermarché de Neuville-sur-Ain, partenaire historique du club
- la boulangerie-pâtisserie O'Traditions Gourmandes de Villereversure
- la boulangerie-biscuiterie Les Gaudélices de Tossiat
- le Domaine Lingot Martin pour le vin blanc du Bugey
- le domaine Curbillon pour le Cerdon

Chaque rameur s'est vu offrir un sachet de gaudrioles. Une dégustation de Cerdon et de vin blanc du Bugey a été proposée lors de l'apéritif, accompagnée de tartes artisanales. Le repas du midi a réuni l'ensemble des participants et bénévoles au restaurant Le Carbet, situé à proximité immédiate de l'île Chambod et entièrement privaté pour l'occasion.



Un événement fédérateur et porteur d'avenir

Au-delà de l'aspect sportif, cette première randonnée en aviron sur la rivière d'Ain a permis de valoriser le patrimoine naturel, culturel et gastronomique du territoire. Elle a aussi démontré la capacité du club à fédérer autour de lui les acteurs locaux, institutionnels et associatifs, dans un esprit d'ouverture et de coopération.

Fort de cette première édition réussie, le Rowing Club de la Vallée de l'Ain souhaite désormais inscrire cette manifestation dans la durée, afin d'en faire un rendez-vous annuel de découverte, de partage et de mise en valeur du territoire.

Partenaires de l'événement

Le Rowing Club de la Vallée de l'Ain tient à remercier chaleureusement :

- Le Syndicat mixte de l'île Chambod, pour l'autorisation d'utilisation du site et son appui à l'organisation
- EDF, pour son accord de navigation dans la zone concernée
- Le Département de l'Ain, pour son accompagnement administratif et l'instruction des autorisations
- La Préfecture de l'Ain, pour la validation des démarches réglementaires nécessaires
- La Commune de Hautecourt-Romanèche, pour son soutien et l'accord délivré pour l'organisation, ainsi que la mise à disposition de matériel par le Comité des fêtes
- Le Club des Sports Nautiques de l'Ain, pour le prêt d'embarcations de sécurité et la mobilisation de pilotes bénévoles
- Intermarché de Neuville-sur-Ain, la boulangerie-pâtisserie O'Traditions Gourmandes de Villereversure, et la boulangerie-biscuiterie Les Gaudélices de Tossiat ainsi que les domaines Curbillon et Lingot-Martin pour leur contribution à la valorisation des produits locaux.

Le club adresse également ses remerciements à l'ensemble des adhérents et bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette première édition.



L'AGEK, votre partenaire dans la découverte du milieu karstique et dans la protection des eaux souterraines.

L'Association de Gestion des Espaces Karstiques (AGEK) a été créée en 2000 par des passionnés du Revermont et du milieu souterrain, à l'interface entre scientifiques, naturalistes, sportifs et enseignants, elle vise notamment à :

- éduquer à l'environnement en milieu scolaire (du cycle 2 jusqu'au Bac), une cinquantaine de classes par an, de tous niveaux accompagnées avec le soutien financier du département et de SR3A ;
- sensibiliser les adultes à la protection de l'environnement karstique (randonnées accompagnées tous les mercredis de juillet et août à la grotte de Corveissiat et au tunnel d'assèchement de DROM, conférences...) ;
- gérer et protéger des sites karstiques remarquables (site classé de la grotte de Corveissiat, chantiers de dépollution...) ;
- participer à l'étude du karst (qualité des eaux, écoulements souterrains, explorations, topographies, publications...) ;
- organiser des manifestations locales comme « Les rencontres d'octobre » la randonnée au crépuscule à Hautecourt-Romanèche (31 octobre 2026), les balades commentées sur les pistes des dinosaures de Villette en juillet et août ... ;
- assurer l'entretien des sentiers de randonnée par ses bénévoles sur la commune de Hautecourt-Romanèche dans le cadre d'une convention signée avec Grand Bourg Agglomération.



Vous désirez découvrir et pratiquer la SPELEOLOGIE :
rejoignez la section SPELEO de l'AGEK membre de la
Fédération Française de Spéléologie




1251, Route des Villages - Villette
01250 HAUTECOURT - ROMANECHÉ
Tél : 06 28 32 50 38
Mél : agek.contact@orange.fr
<http://agek.ain.free.fr>
facebook.com/agekain



LE FOOTBALL COMME ECOLE DE LA VIE

L'Association Sportive Hautecourt-Romanèche, club de football du village qui va fêter ses 50 ans en juin 2026, a obtenu le label Jeunes FFF « École de Foot » il y a maintenant 6 ans.

Ce label est un gage de qualité tant dans l'organisation du bureau, du fonctionnement, de la formation des éducateurs, de la programmation des séances et de la qualité d'accueil des jeunes sportifs.

Dans le cadre du label, le club se doit d'ailleurs d'organiser des ateliers "Plan Éducatif Fédéral" sur les thèmes comme le fair-play, les règles du jeu, l'environnement, la santé, la culture foot, l'arbitrage.

En mêlant football et rappels des valeurs et du respect.

Cette saison 2024-2025 a été marquée par la formation de 4 jeunes arbitres de 13 ans.

Il faut savoir qu'à cet âge-là, il n'y a pas de convocations officielles de la part des instances car le district souhaite que les jeunes soient plus âgés que la catégorie d'âge arbitrée.

Sous la houlette de Nicholas Vitry, nos apprentis arbitres se sont donc essayés toute la saison sur les matchs de la catégorie U11 les samedis matin.

Les rencontres sportives ne pourraient tout simplement pas avoir lieu dans de bonnes conditions sans de bons arbitres, qui doivent d'emblée imposer le respect. Ils jouent un rôle absolument crucial et indispensable au bon déroulement des matchs et compétitions.

Être arbitre leur a conféré un statut à part, une place privilégiée qui force le respect de tous les acteurs (joueurs, coachs, public). C'est une réelle source de valorisation pour eux. Les jeunes arbitres ont éprouvé une grande fierté à exercer cette fonction qui est vue comme importante et très respectée dans le milieu sportif.

Les jeunes arbitres ont estimé que l'ambiance sur les terrains est restée bon enfant, avec très rarement de gros dérapages. Pour autant, il leur est arrivé de vivre des matchs plus compliqués avec beaucoup de contestations de leurs décisions et une certaine agressivité.

Ces moments de tension ont pu les mettre à rude épreuve. Ils ont dû apprendre à gérer la pression et les critiques, tout en restant sûrs de leurs décisions.

Avec le recul, ils considèrent que ces moments sont des expériences formatrices.

L'arbitrage a eu un impact dans la construction personnelle des jeunes. Ils en retirent des compétences concrètes et une plus grande confiance en eux : un travail d'équipe avec les acteurs du match (enfants, éducateurs, spectateurs...), de l'estime et de la confiance en soi aussi.



L'expérience de l'arbitrage les a fait mûrir en leur donnant des clés pour leur avenir personnel et professionnel : travail d'organisation, de confiance dans la prise de parole en public, fermeté et autorité dans les décisions prises.

Cette saison, un nouveau jeune est en formation avec Nicholas, et 4 d'entre eux passent actuellement la formation officielle du district en vue d'être convoqués officiellement et peut-être faire émerger des vocations.



*Nos arbitres en herbe
Romain, Mathis, Maxime, Njaka,
Josselin, Lucas et Léon.*





MOTOCROSS HAUTCOURT ROMANECHÉ

L'assemblée générale s'est déroulée le 24 janvier 2025 pour renouveler le bureau. Tout le monde a été reconduit pour 4 ans. L'année 2025 a été une année un peu plus calme au niveau de l'activité sur le terrain. Toutefois, les compétiteurs sont toujours là !

Les couleurs du moto-club se sont affichées dans différents championnats :

Championnat de France des sables

- Quentin Regnault : 26^e / 106 dans sa catégorie et une 117^e place à l'Enduropale du Touquet (sur 1111 participants)
- Antoine Grenier : 19^e / 259 dans sa catégorie et une 392^e place à l'Enduropale du Touquet

Championnat de France de la Montagne

- François Navel : 19 en Supersport, il s'améliore ! Objectif pour l'année 2026 : championnat week-end racing cup avec sa Triumph 675 Daytona.
- Ivan Bianchera : 2^e en promotion, en ligue AURA avec sa Ducati 1100 hypermotard.

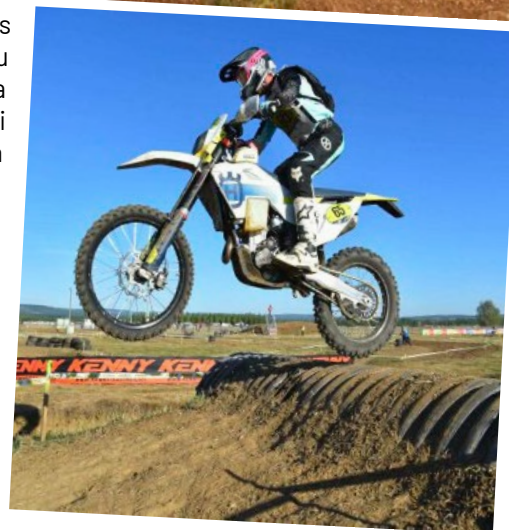
72h de Pont de Vaux

- Valentin Salvi : 16^e Objectif 2026 : Championnat Auvergne Rhône Alpes d'endurance Tout Terrain avec une 350 Husqvarna
- Alexandre Salvi : 44^e (c'est bien pour une première compétition). En 2026, quelques durances et d'enduro.

La participation des frangins à la 1^{re} course de Trail en duo organisée en France, The Green Race, leur a permis d'être classés 41^e avec une Aprilia 660 Tuareg et une KTM 790 Adventure... du lourd !

Un grand bravo à eux ! Rien ne vaut les heures passées sur la moto ! L'avantage de notre piste d'entraînement est qu'elle est praticable toute l'année (l'hiver surtout, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de pistes) pour preuve, notre piste a servi de repli au dernier moment pour un stage de pilotage pendant les vacances de la Toussaint ! Nous espérons l'année 2026 riche en événements : la réussite pour nos pilotes sur les divers championnats et de belles journées de roulage toujours dans la bonne humeur et la convivialité...mais GAZZZZ en grand quand même !

Le terrain est ouvert à tous détenteurs de licence FFM ou d'un Pass Circuit (licence pour la journée). Les week-end, mercredi et jours fériés de 10h à 18h selon la météo et la disponibilité d'un membre responsable de l'ouverture. L'info est relayée sur Facebook : motocross Hautecourt-Romaneche. L'adhésion au motoclub est de 50€ pour les plus de 15 ans, 25€ en dessous à tout détenteur d'une motocross. 10€ pour les membres n'utilisant pas la piste de cross.



Contact Yannick Brunet : 07 81 14 36 37
ou par mail : mhautecourt@gmail.com

LA BIBLIOTHÈQUE DE CIZE

La bibliothèque est ouverte principalement aux villageois de Cize, Bolozon, Grand-Corent et Hautecourt-Romanèche.

L'équipe d'une quinzaine de bénévoles vous accueille tous les mardis de 16 h à 18 h 30 et tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 00 sauf les jours fériés et certaines semaines de vacances scolaires.

ADHÉSION GRATUITE

Cette fin d'année et le début de la prochaine, nous travaillons à la création du site internet de la bibliothèque.

La bibliothèque propose tout au long de l'année des animations variées.

PRÊTS DE LIVRES, LIVRES DOCUMENTAIRES, BD, ALBUMS ENFANTS ET JEUNESSE

Les permanences de la bibliothèque ont toujours pour but essentiel de permettre à toutes et tous un accès facile à la lecture ; le prêt de livres, de livres documentaires ou de BD restant son activité principale.

ANIMATIONS ENFANTS

Toutes les 3 semaines, le jeudi matin, nous proposons une animation pour les bébés et tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents ou de leur assistante maternelle. Nous proposons des lectures de Kamishibai, raconte tapis ou lecture d'albums enfant. C'est un moment convivial où les enfants se rencontrent et les adultes échangent entre eux. Un grand choix d'albums enfant est disponible au prêt.

Nous participons également au dispositif 1^{res} pages organisé par la DLP, direction de la lecture publique de l'Ain, et le département

en proposant une animation autour d'une histoire et en offrant un livre aux enfants de moins de 3 ans. Ce dispositif permet de promouvoir la lecture aux tout-petits.

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Les bénévoles continuent de proposer un portage de livres au domicile des personnes sans mobilité.

PARTICIPATION AU PRIX LITTÉRAIRE FRANCE QUÉBEC

Trois livres québécois sont sélectionnés par un jury puis lus par des lecteurs français qui élisent leur préféré. L'auteur québécois lauréat a l'occasion de rencontrer son lectorat lors d'une tournée en France.

"ET SI ON SORTAIT ENSEMBLE"

Pour la deuxième année consécutive, nous proposons, en partenariat avec le théâtre de la scène nationale de Bourg, cinq spectacles à des prix réduits. Nous organisons un covoiturage au départ de Cize. Programme disponible à la bibliothèque.

Au mois de juillet 2025, nous avons assisté à un joli spectacle en plein air « le piano vagabond » concert de musique classique de piano.



PROJETS 2026

(DATES ET HORAIRES COMMUNIQUÉS SUR PANNEAU POCKET ET PAR AFFICHAGE)

ATELIER COUTURE ET ATELIER CARTONNAGE

Sur réservation, places limitées. Nous réfléchissons aussi à des soirées cinéma documentaire, à une soirée théâtre et à une soirée jeux de société.

NUIT DE LA LECTURE

Venez nous rejoindre le vendredi 23 janvier au soir : tenue de nuit de rigueur : pyjamas, chaussons et oreillers !

Au programme : à 18 h 30 pour les enfants des Histoires de Cornebidouille seront racontées par trois clowns. À 19 h 15 temps pour les adultes et les ados : chapeau à Haïkus et lectures à voix haute d'extraits de livres et poèmes sur les thèmes de la campagne et de la ville.

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Elle aura lieu du 25 au 31 mars, le programme sera communiqué par voie de presse, Panneau Pocket et affichage.

PARTICIPATION AU TROC DE LIVRES DU COMITÉ DES FÊTES D'HAUTECOURT-ROMANÈCHE

La date sera communiquée par voie de presse, panneau pocket et affichage. L'association est ouverte à toutes et tous, vous avez un peu de temps, des idées venez nous rejoindre ! Pour tous renseignements : Marie 06 09 99 29 92.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS HAUTECOURT-ROMANÈCHE ET CIZE

Est-ce une résurrection ? Peut-être pas !

Un nouveau départ ? Oui, certainement – « C'est reparti, comme en 14 », diront certains et leur réflexion sera bien justifiée et bien à propos, s'agissant de l'association des Anciens Combattants du Val de Buenc.

En effet, ces deux dernières années ont été bien mornes, la maladie, la faiblesse des corps et l'obligation de quitter son chez-soi ont mis certains des anciens combattants de nos trois villages dans l'impossibilité de réagir ou de participer à nos trois principales manifestations commémoratives, le 11 novembre, le 8 mai et le 19 mars.

En d'autres termes, le rappel des 222 mobilisés en 1914 de nos trois communes, souvenir d'autant plus précieux que 55 d'entre eux y ont fait le sacrifice de leur vie, leurs noms sont inscrits sur les trois monuments érigés dans nos villages et proclamés lors de la journée du 11 novembre.

Bien que nos poilus, criaient à ceux qui voulaient l'entendre que c'était « la der des der », un peu plus de vingt ans après, nos villages inscrivait d'autres noms, certes moins nombreux, sur les mêmes Monuments aux Morts. Et depuis la Libération de 1945, les anciens combattants, souvent d'anciens prisonniers, s'inclinaient dans le respect et le vibrant souvenir de ces années 1939/1945, incluant non seulement les combats et les morts du printemps 1940, mais aussi l'occupation de notre pays, l'internement des militaires et le nombre infini de Français et Françaises se retrouvant dans des camps de concentration, des lieux de torture et de mort.

La troisième manifestation du souvenir pour le monde combattant est le rappel de nos « Morts pour la France » dans les guerres coloniales, celle de l'Indochine comme celle d'Afrique du Nord, particulièrement celle de l'Algérie portant encore un sentiment de confusion et d'incompréhension au point de la commémorer deux fois, le 19 mars et le 9 décembre...

Les lois de la nature font que les derniers survivants de ces guerres ont de la peine à se retrouver devant les monuments aux morts de nos trois villages et pendant deux ans, le même homme devait assurer les charges de porte-drapeau, de président, vice-président, secrétaire et trésorier dans une assemblée annuelle où il était encore seul.

« Un nouveau départ » a-t-on lu au début de ce texte, et c'est le cas : deux anciens militaires de carrière à la retraite et aussi des fils et petits-fils de Résistants viennent ou viendront renflouer le navire qui, en perdition, garde cependant toujours son nom : « Espoir et Souvenirs ».

« Espoir » : quels sont les hommes, mieux que les adhérents à une « Association d'Anciens Combattants » qui oeuvrent pour un espoir de paix et de réconciliation entre les nations ?

« Souvenirs » : ces guerres ont laissé de multiples traces, avant tout dans les cœurs, et il faut faire en sorte de non seulement les conserver mais aussi de les transmettre aux générations plus jeunes. C'est le sens de nos commémorations annuelles.

Ces traces, elles existent aussi dans des écrits, des témoignages, des rapports, des synthèses, des discours. C'est le point fort de l'Association des Anciens Combattants du Val de Buenc d'avoir reconstituer ces archives et d'en trouver dorénavant une utilité. Celles-ci sont déposées dans les deux mairies à la disposition de toutes et tous.

La population du Val-de-Buenc se renouvelle. Des jeunes ménages se sont établis dans nos hameaux et il est bien certain que des souvenirs de famille existent, retraçant la présence de lointains poilus, de prisonniers en Allemagne, ou d'appelés en Algérie. Ne serait-ce pas une manière de leur rendre hommage en se rapprochant d'une association d'anciens combattants ?

Reconnaître ces aïeux, leur dévouement et leur sacrifice dans cette histoire de France est une certaine forme de patriotisme et de respect. Ces mots, souvent galvaudés, sont cependant l'expression des commémorations organisées par les mairies et l'association des Anciens Combattants. D'une manière ou d'une autre, il faut y répondre ; et pourquoi pas, devant nos monuments aux morts les 11 novembre et 8 mai !

Que l'on soit jeunes parents avec des enfants ou jeunes retraités avec des petits enfants, un jour ou l'autre des questions sont posées sur ce vaste sujet et il faut y répondre et si possible avec précision et sans faire apparaître la moindre hésitation ou un début de dérobade.

Sans imposer par autorité alors que la confiance doit développer un climat de franchise pour traiter ces années graves : la guerre, les combats, les bombardements, les crimes et les pratiques honteuses, les emprisonnements, les camps, la Gestapo, les miliciens, les collabos, les personnes portant l'étoile, les tueries en série, sont des sujets que jeunes et adolescents veulent connaître alors que les maîtres dans les écoles, les professeurs dans les lycées ont de plus en plus de mal à enseigner pour de multiples raisons.

Les anciens combattants, le peu qu'il en reste, ne sont ni des instituteurs ni des professeurs, seulement les derniers témoins des guerres passées et des événements troublants qui en sont les navrantes conséquences.

N'est-il pas trop tard pour prendre en compte les responsabilités qui nous incombaient depuis fort longtemps ? Non, nous restons des « passeurs de mémoire ».

Entourés de ceux présents devant nos monuments et ceux qui s'unissent par le cœur et la pensée à l'association des anciens combattants, nous rallumerons encore la flamme du souvenir dans le respect des coutumes et des savoirs.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SURAN

Si l'activité opérationnelle se maintient avec un nombre stable, environ 340, la répartition reste sensiblement identique soit 82 % de secours aux personnes, 8 % d'incendie et 10 % d'opérations diverses.

L'effectif se maintient avec deux nouvelles arrivées Alina Guizol de Villereversure et Matthieu Besançon de Hautecourt, nous leur souhaitons la bienvenue. L'effectif est de 37 dont 15 femmes.

Les formations, les recyclages, les opérations hors département, cette année encore nous ont bien occupés. Présents en Nouvelle-Calédonie, dans l'Aude notamment pour le « feu du siècle » nos personnels ont encore répondu avec efficacité. De très belles expériences riches en tous points.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui permettent à notre centre de secours de fonctionner au mieux, c'est un engagement au quotidien et qui demande un investissement permanent.

2026 sera pour nous un autre défi, inédit pour nous, car nous aurons l'honneur d'organiser la journée nationale des sapeurs-pompiers à Villereversure le 27 juin.



Cette opportunité qui ne se présente qu'environ tous les 40 ans, sera l'occasion de mettre en valeur notre engagement notre savoir-faire et notre dévouement.

Il s'agira là d'une co-organisation avec le centre de secours de Corveissiat et des corps communaux qui nous sont rattaché soit Cize, Drom, Nivigne et Suran, Revonnas, Simandre et Tossiat. Je tiens à remercier ces centres de secours et leur amicale qui ont immédiatement répondu présent, leur soutien fait chaud au cœur. Les jeunes et les anciens sapeurs seront également sur le front. Je donne rendez-vous à tous les habitants ce jour-là, pour nous soutenir, il y aura des activités diverses pour tous.

Lieutenant Cyrille Mottet, 06 76 09 33 39

AMICALE CIS SURAN

Activités et manifestations durant l'année 2025

L'amicale a organisé sa traditionnelle vente de galettes le samedi 8 mars qui a connu un franc succès.

Au mois de juin, une sortie au Hameau Dubœuf à Romanèche-Thorins a offert un agréable moment de découverte et de détente pour les participants, la journée s'est terminée par un repas au CIS.

La distribution des calendriers, a comme chaque année, été l'occasion d'échanger avec la population.

À cette occasion, les membres du bureau et tous ses adhérents remercient chaleureusement la population pour leur accueil lors de leur passage.

La cérémonie et le traditionnel repas de la Sainte Barbe se sont déroulés le samedi 29 novembre.

Malheureusement, l'amicale a perdu deux de ses adhérents : Roger Dupuis, ancien sapeur-pompier au CPI de Bohas Meyriat Rignat et Jean Lapicotière, ancien sapeur-pompier au CPI de Hautecourt-Romanèche.



En 2026, la vente des galettes sera le samedi 7 mars au CIS Suran.

La Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers aura lieu le samedi 27 juin à Villereversure

La Sainte-Barbe se déroulera le samedi 28 novembre à Bohas.

La distribution des calendriers débutera au mois de novembre.

Les sapeurs-pompiers actifs, les anciens sapeurs-pompiers ainsi que tous les amicalistes du CIS Suran vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Dominique Perrin, Président



JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LA VALLIÈRE

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Vallière est composée de 18 jeunes : 11 filles et 7 garçons, répartis de la manière suivante :

- 6 JSP 2ème année
- 7 JSP 3ème année
- 5 JSP 4ème année

Les cours en caserne se déroulent chaque samedi matin, au CIS Suran à Villereversure, pour tous les JSP.

Des cours sont également organisés au CIS de Corveissiat.

Les jeunes ont l'occasion de se retrouver lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, ou encore à l'occasion de la Sainte Barbe.

L'association a organisé à la fin du mois de juin une journée cohésion à destination des JSP. Cette année, le site de la Grange du Pin à Cuisiat a été choisi : tyrolienne, jeux de cohésion, pique-nique et baignade étaient au programme.

L'association organise deux manifestations importantes au cours de l'année : une tombola (fêtes de fin d'année) et une vente de poulets rôtis qui a lieu courant juin.

Les bénéfices de ces manifestations nous permettent de financer en partie l'habillement, les cotisations à l'union départementale des sapeurs-pompiers, les déplacements aux épreuves sportives,...

Nous espérons que ces deux manifestations remporteront cette année le même succès qu'en 2024 et 2025.

Au cours des mois de septembre et d'octobre, cinq JSP en fin de cycle ont passé les épreuves finales du brevet national de jeune sapeur-pompier et les ont validées. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite et espérons prochainement les retrouver dans nos casernes.

Je tiens personnellement à remercier les animateurs, bénévoles, qui prennent de leur temps personnel et qui s'investissent pour former les jeunes qui seront nos collègues de demain.

Enfin, je terminerai en félicitant les jeunes pour leur engagement et en les encourageant à poursuivre leurs efforts pour atteindre tous leurs objectifs !

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du bureau de l'association, une très bonne et heureuse année 2026.

Faustin Villard, Président de la section des JSP de la Vallière



LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE, UNE MOBILISATION CITOYENNE

Le **moustique tigre** (*Aedes albopictus*) est désormais bien implanté sur notre commune. En 2025, sa présence a été signalée à Chambod, Challes, Croix-Rozier et Romanèche. Ce n'est qu'une affaire de temps avant qu'il ne colonise tout notre territoire. Au-delà du désagrément qu'il occasionne, cet insecte peut être **vecteur de maladies** comme la dengue, le chikungunya ou le zika. En éliminant ses lieux de ponte, nous pourrions limiter sa prolifération. La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous.

Une nuisance, mais aussi un danger sanitaire qui s'affirme chaque année. De mai à novembre 2025, on a dénombré, en France hexagonale, 93 foyers « autochtones » de Chikungunya ou de dengue. Ainsi 834 personnes, piquées par des moustiques tigres, ont été malades sans avoir voyagé en milieu tropical. Jusqu'alors, les circulations virales dues aux moustiques se concentraient dans le sud de la France. Cette année, les foyers sont remontés bien plus au nord, jusqu'à Dijon, ou Strasbourg. Les deux cas de dengue autochtones à Belley de cet été doivent nous alerter. Lutter contre le moustique tigre, c'est défendre notre santé.

Comment reconnaître le Moustique Tigre ?

Le moustique tigre est très petit et présente des caractéristiques distinctives :

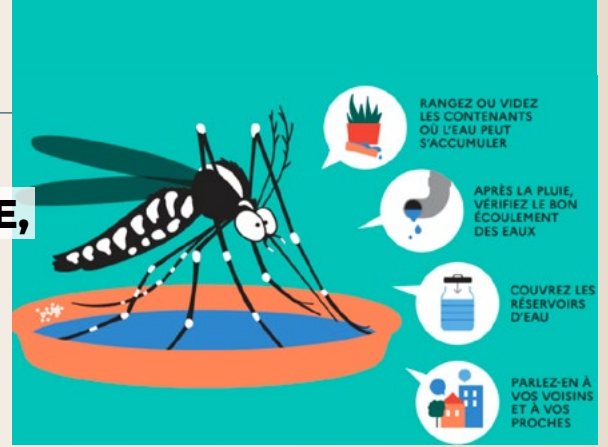
- **Taille** : Il est petit (environ 5 mm).
- **Couleur** : Il est noir avec des rayures blanches très visibles sur le corps (abdomen) et les pattes.
- **Signe distinctif** : Il possède une seule ligne blanche très nette le long de son thorax.
- **Activité** : Contrairement aux moustiques communs actifs la nuit, le moustique tigre pique surtout le jour.
- **Vol** : Il est lent, insistant et silencieux. Il pique souvent près du sol.



Des rayures blanches sur les pattes arrières, une seule ligne blanche sur le thorax et la tête.



Le moustique tigre est de petite taille.



Pas d'eau, pas de moustique

Le moustique tigre ne parcourt pas de longues distances. Le moustique qui vous pique est né dans les 150m autour de chez vous. C'est pourquoi la lutte s'organise quartier par quartier. Les larves se développent dans des petits points **d'eau stagnante** présents dans nos jardins, nos terrasses, Une simple coupelle d'eau suffit à la femelle pour pondre ses œufs.

La clé de la prévention est donc de **supprimer, vider, protéger ou traiter ces gîtes larvaires**.



Des gestes simples à adopter de mai à octobre

1. **Vider** : videz une fois par semaine les récipients pouvant contenir de l'eau : coupelles de pots de fleurs, soucoupes, seaux, arrosoirs, vases, jouets d'enfants.
2. **Ranger** : rangez à l'abri de la pluie tout ce qui peut retenir l'eau et n'est pas utilisé : pneus usagés, bâches, matériel de jardinage, piscines gonflables non utilisées.
3. **Couvrir** : couvrez hermétiquement les réserves d'eau (bidons, citernes, récupérateurs d'eau de pluie) avec une moustiquaire ou un tissu fin.
4. **Entretien** : entretenez régulièrement les gouttières pour qu'elles ne soient pas obstruées, videz les écoulements et assurez-vous que l'eau circule bien dans votre jardin.
5. **Traiter** : un produit biologique (BTI) peut être utilisé contre les larves quand on ne peut pas faire autrement.



Les réserves d'eau de pluie doivent être protégées. Ici, avec une moustiquaire en métal.

À faire en hiver

Les œufs du moustique tigre peuvent survivre au sec pendant l'hiver pour éclore dès qu'ils seront à nouveau en contact avec l'eau au printemps. Le nettoyage de l'intérieur des récipients avec une brosse permet de détruire les œufs collés sur les parois.

En adoptant ces réflexes simples, vous protégez non seulement votre famille, mais vous contribuez aussi à la qualité de vie et à la santé publique de notre commune.

Une priorité communale.

La plupart des communes interviennent lorsque l'infestation de moustiques devient intolérable. La lutte est alors incertaine. En agissant en début de colonisation, comme nous le faisons, nous nous donnons les moyens d'être beaucoup plus efficaces. Déjà, il suffit de se balader dans nos hameaux pour voir que le message est passé et que beaucoup de nos concitoyens font attention à ne pas laisser d'eau stagnante sans précaution.

Notre municipalité a travaillé sur un **plan d'action** pour lutter contre ce moustique en s'appuyant principalement sur une équipe de volontaires pour signaler sa présence et informer les habitants. Nous avons encore besoin de bénévoles pour couvrir tous nos hameaux et quartiers. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous voulez rejoindre notre équipe.



Les œufs sont pondus au-dessus du niveau de l'eau.

PRÉVENTION

SIGNALA TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

FRELONS ASIATIQUES, AGIR POUR SE PROTÉGER ET SAUVEGARDER NOS ABEILLES

Le frelon asiatique « à pattes jaunes » est une espèce invasive introduite accidentellement en France en 2004. Reconnu comme une menace pour la biodiversité, notamment les **abeilles**, il représente un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples près d'un nid.

Le nombre de nids déclarés ne fait qu'augmenter depuis 2012, année où on a signalé les premiers frelons asiatiques dans l'Ain. En 2025, 2265 nids ont été détruits dans notre département, contre 1609 en 2024 et 1279 en 2023.

En 2025, 19 nids ont été signalés à Hautecourt-Romanèche. En début d'automne, chaque nid fait naître des centaines de femelles reproductrices, qui s'accouplent puis hivernent dans des abris naturels. L'ancienne reine et toutes les ouvrières meurent avant l'hiver.

Au printemps, lorsqu'elle sort de son hibernation, une reine fondatrice construit un **nid primaire** (souvent petit, rond, à faible hauteur : abris de jardin, sous-sols, buissons). Elle pond et commence à produire les premières ouvrières. En été, lorsqu'elle est assez forte, la colonie construit un **nid secondaire**, généralement à la cime des arbres. Ces énormes nids qui font souvent 60 cm de haut pour 50 cm de diamètre, peuvent aussi se retrouver dans une haie, sous une toiture, un abri...

La lutte contre le frelon asiatique : piéger les fondatrices et signaler les nids.

Au printemps, on va tenter de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne forment une nouvelle colonie. En 2025, nous avons disposé 8 pièges sélectifs à proximité des nids découverts tardivement en 2024. 75 futures reines ont été capturées sur notre commune. Puis à partir de juin jusqu'à novembre, on peut découvrir des nids primaires, puis des nids secondaires.

Il faut signaler ces nids sur le site www.frelonsasiatiques.fr, afin qu'ils soient détruits par un professionnel. Vous pouvez aussi contacter la mairie.

Ne détruisez pas vous-même les nids ! Un nid secondaire peut regrouper de 500 à 1000 ouvrières qui attaqueront en masse si elles ont l'impression que le nid est menacé.

Fondatrice piégée en avril

Nid primaire en mai

Nid primaire en juillet, au bas d'un arbuste

Nid secondaire, à Challes au 1^{er} novembre

Hautecourt Romanèche 2025 | 33

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

37 Route de Neuville
01250 HAUTECOURT-ROMANECHE
04 74 51 80 66
mairie@hautecourt-romaneche.fr
hautecourtromaneche.grandbourg.fr
Ouverture du secrétariat de mairie
Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h

NUMÉROS UTILES

- > Ecole maternelle de Bohas 04 74 51 85 07
- > Ecole primaire
de Hautecourt 04 74 51 80 57
- > Cantine 09 67 11 86 61
- > Centre de loisirs et garderie périscolaire
Bohas 04 74 23 65 56
Villereversure 04 74 30 62 75
Inscriptions/renseignements .. 04 74 30 62 75

APPEL D'URGENCE

- > SAMU 15
- > Pompiers 18
- > Police secours 17
- > Depuis un portable
numéro unique d'urgence 112
- > Gendarmerie de Ceyzériat 04 74 30 00 10
- > Centre antipoison et
de Toxicovigilance 04 74 11 69 11
- > Allo Enfance en danger 119
- > Personnes sourdes, malentendantes,
aphasiques, un seul numéro
à composer par sms 114

SERVICES D'AIDE

- > Cabinet infirmier
de Villereversure 04 74 30 63 82
- > Cabinet infirmier
de Poncin 04 74 37 20 89
- > CLIC du bassin burgien 04 74 22 11 11
- > ADMR des deux vallées 07 74 51 86 11
- > ADAPA 04 74 45 59 65
- > AIDS 04 74 23 23 81
Association Intermédiaire Domicile Services
- > Conciliateur
Mairie de Ceyzériat 04 74 25 09 09
- > Maison de la justice et du droit
Bourg-en-Bresse 04 74 14 01 40
- > ADIL de l'Ain 04 74 21 82 77
Agence départementale d'information sur le
logement conseils juridiques, financiers et
fiscaux gratuits sur le logement et l'habitat
- > Prévention Alcoolisme/
Addictologie 04 74 23 36 61
- > Drogue Infos Service 0800 23 13 13
- > Sida Infos Service 0800 840 800

RÉSEAUX

- > ENEDIS (électricité)
Dépannage/Sécurité 09 72 67 50 01
- > SUEZ (eau)
Service client 0977 408 408
Urgence 24h/24 0977 401 133
- > Régie municipale d'eau et
d'assainissement 04 74 24 49 49

DÉCHÈTERIES

> SIMANDRE SUR SURAN

HIVER → du 01/09 au 30/06
• Lundi et mercredi 14 h - 18 h
• Samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

ÉTÉ → du 01/07 au 30/08

• Lundi, mercredi et samedi
7 h - 13 h

*Pour les particuliers,
l'accès est libre. Pour les
professionnels, l'accès
est libre pour les déchets
suivants : carton, métaux,
et films plastiques. L'accès
est payant pour les autres
déchets (ticket de 9€ par
passage). Les apports sont
limités à 1m³ par semaine.*

> CEYZÉRIAT

HIVER → du 01/09 au 30/06

• Lundi, mercredi, et
vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
• Jeudi 14 h - 18 h
• Samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

ÉTÉ → du 01/07 au 30/08

• Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi et samedi 7 h - 13 h

*L'accès des particuliers est
libre. Pour les professionnels,
l'accès est réglementé, une
carte d'accès est nécessaire.
En fonction de certains
déchets, le dépôt est payant
et le volume est limité.*

LES TARIFS DES SALLES DES FÊTES

	Extérieur commune				Commune			
	Sans chauffage		Avec chauffage*		Sans chauffage		Avec chauffage*	
	HAUTECOURT	ROMANEÛHE	HAUTECOURT	ROMANEÛHE	HAUTECOURT	ROMANEÛHE	HAUTECOURT	ROMANEÛHE
Repas de famille	400,00 €	300,00 €	475,00 €	335,00 €	200,00 €	120,00 €	275,00 €	155,00 €
Soirée avec recettes	450,00 €	/	525,00 €	/	Gratuit (associations)	/	75,00 €	/
Réunion association	200,00 €	150,00 €	275,00 €	185,00 €	Gratuit	Gratuit	75,00 €	35,00 €
Événement familial de courte durée (1/2 journée) en semaine	/	/	/	/	100,00 €	60,00 €	140,00 €	80,00 €
Forfait vaisselle	20,00 €	10,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €	10,00 €
	Gratuit pour les associations							

SALLE DES ASSOCIATIONS (place de l'église)

	Familles, associations, sociétés de la Commune	
Repas de famille (week-end)	80,00 €	95,00 €
Événement familial de courte durée (1/2 journée) en semaine	30,00 €	40,00 €
Association communale	Gratuit	Gratuit

* Période de chauffage du 15 octobre au 15 mai

NOS ENTREPRISES

Miriam Benoit	06 62 14 82 75
<i>Éducatrice canin</i>	
Buellet SNC	04 74 51 84 74
<i>Épicerie/Journaux/Tabac/ Dépôt Gaz/Détaillant FDJ</i>	
Franck Chazotte	09 80 50 72 74
<i>Traiteur</i>	
Chez Rita	06 30 29 05 24
<i>Cuisine mélangée et colorée</i>	
Edelect	06 76 30 13 37
<i>Erik Degeldere Électricien</i>	
Dhl Tp	06 75 55 16 74
<i>Quentin Derhille</i>	
<i>Terrassements, réseaux vrd, assainissement, aménagements extérieurs, clôtures</i>	
La Broc à Jean-Jacques	06 21 10 10 67
<i>Jean-Jacques Desbiolles</i>	
<i>Débarrasse maisons/greniers/ caves/fermes/usines</i>	
Le jard'ain forêt	07 63 65 47 07
<i>Guillaume Parsus</i>	
<i>Pépinière : arbres fruitiers et plants</i>	
Vicat-Fontenat	04 74 51 80 64
<i>Exploitation de carrières</i>	
Jade Follet Trosset	06 48 20 69 55
<i>Conseillère en immobilier</i>	

GAEC Amazone	06 65 60 21 38 06 26 13 41 79
<i>Élevage bovins et vente directe</i>	
André Gayraud	04 74 51 83 34
<i>Ingénierie parcs et jardins</i>	
Dominique Guillot	04 74 51 85 05
<i>Maçonnerie/charpente/couverture</i>	
Muriel Kaczmarek	06 81 68 88 68
<i>Naturopathe, réflexologue</i>	
La Petite Verrerie	04 74 37 21 49
<i>Patrick Kimbert Soufflage de verre</i>	
La Pizz' aux étoiles	06 71 18 67 94
<i>Vente de pizzas à emporter</i>	
Bûch'ain	06 48 09 18 87
<i>Quentin Mathieu</i>	
<i>Exploitation forestière, taille de haies, tonte, entretien extérieur, divers</i>	
Natasha Page	06 85 72 60 72
<i>Consultante indépendante en immobilier</i>	
Simon Page	06 13 69 70 78
<i>Chaudronnerie/Tuyauterie</i>	
Pilloud Jean-Marc	06 25 22 60 18
<i>Ramonage cheminée</i>	
POMARIA	06 79 02 62 50
<i>Pépinière : arbres et arbustes fruitiers</i>	

Franck Revel Taxi	06 15 06 24 32 04 74 51 88 39
Patricia Scotti	06 25 54 34 83
<i>Coiffure à domicile</i>	
Scotti Création	06 58 49 09 09
<i>Maçonnerie générale et paysagère</i>	
Camping de l'île Chambod	
<i>Floriane et Julien Sellier</i>	
07 43 01 34 66	
contact@campingilechambod.com	
www.campingilechambod.com	
Le Carbet	
<i>Yann Ollivier-Henry</i>	
06 85 83 53 56	
<i>Restaurant île Chambod</i>	
Technical	04 66 48 21 03
<i>Exploitation de pierres de taille</i>	
TLTP Dannemuller	04 74 22 21 45
<i>Exploitation de carrières</i>	
La perle rare	06 68 64 06 07
<i>Flora Urli Service ménager</i>	
floraurli@gmail.com	
ma-perle-rare.fr	
DSCV Frelons	07 68 45 15 12
<i>Christian Valcazar</i>	
<i>Destruction de nids de guêpes et de frelons 01</i>	
christianvalcazar1@gmail.com	

NOS ASSOCIATIONS

AGEK	
Philippe Vermeil	06 28 32 50 38
Amicale CIS SURAN	
<i>Dominique Perrin</i>	
amicale.pompiers.suran@orange.fr	
Amicales Réunies des donneurs de sang bénévoles de la Vallée du Suran	
Francoise Millet	04 74 30 68 81
ASHR Foot	
Gérald Lacroix	06 08 95 34 92
Sauvegarde de Chambod	
<i>Frédéric Comtet</i>	
sauvegardechambod@gmail.com	
Cantine Scolaire « Pupitres et papilles »	
<i>Marie Charnaux, Marion Chatard et Alexandra Juigné</i>	
pupitresetpapilles@gmail.fr	
Cinéma rural	
Carole Lapierre	04 74 51 84 13

CLD	
<i>Julia Chaloyard</i>	
cld.bohas.hautecourt@gmail.fr	
Club des anciens et de l'amitié	
Michèle Brevet	06 68 26 29 24
Club de l'Aviron	
<i>Guillaume Gazel</i>	
06 19 82 45 66	
<i>Thierry Fontanay</i>	
06 03 74 28 35	
Club Sportif Nautique de l'Ain (CSNA)	
Pierre Pauget	06 73 34 49 23
Comité d'animation	
Pascal Calloch	06 08 96 25 30
Comité de Fleurissement	
Gérard Brevet	06 99 02 66 76
DOF N'CO	
Fred Garcia	06 62 64 06 34
Espérance de Romanèche	
Armand Geraud	04 74 23 95 20
HR Tennis	
Corinne Dierick	06 89 12 26 66

Comité de Jumelage	
Dominique Oudot	06 12 29 52 42
La Vallée de l'Ain	
<i>Marie-Louise Rochet</i>	
04 74 51 83 67	
Les Amis du Four	
Nicolas Berry	06 11 19 19 57
Les Anciens Combattants	
Pierre Béréziat	04 74 51 80 81
Motocross	
Yannick Brunet	07 81 14 36 37
Sauvegarde du site de Soiriat et du Val de Buenc	
<i>Marie-Claude Joly</i>	
06 73 12 66 61	
Société de Chasse	
<i>Daniel Guichardon</i>	
06 86 34 52 90	
Sou des Écoles	
Auréline Maitre	06 50 33 28 94
Villette en fête	
Laurent Beaut	06 27 31 45 31



NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Valérie Moll 04 74 51 88 34 Hautecourt

Laëtitia Tepe 06 45 37 94 20 Hautecourt

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

JANVIER

Mercredi 7

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Vendredi 9

AG COMITÉ D'ANIMATION
Salle des associations

Samedi 10

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
SdF Hautecourt

Vendredi 16

AG DU COMITÉ DE JUMELAGE
Salle des associations

Mercredi 28

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Jeudi 29

AG CLUB DES AÎNÉS
Salle des associations

Vendredi 30

AG AMICALE DES POMPIERS
Caserne

Vendredi 30

AG AGEK
Mairie

FÉVRIER

Samedi 14

AG CSNA
SdF Romanèche

Dimanche 15

LOTO DE LA ST VALENTIN
COMITÉ D'ANIMATION
SdF Hautecourt

Mercredi 18

CINÉ RURAL
SdF Hautecourt

Jeudi 26

AG COMITÉ DE FLEURISSEMENT
en mairie

Samedi 28

SANTE AGATHE

Samedi 28

VENTE DE LASAGNES
ASHR FOOT
Stade Buelllet

MARS

Samedi 7

GALETTE DES POMPIERS
SdF Romanèche

Mercredi 11

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Samedi 14

VENTE DE PLATS À EMPORTER
COMITÉ DE FLEURISSEMENT
SdF Hautecourt

AVRIL

Mercredi 1

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Jeudi 16

DON DU SANG
SdF Hautecourt

Samedi 18

GALETTES ASHR FOOT
à Noblens-Villereversure

Dimanche 19

REPAS DE LA SAINT-PAUL
LES AMIS DU FOUR
SdF Romanèche

Mercredi 22

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Dimanche 26

TROC DE LIVRES
SdF Romanèche

MAI

Dimanche 10

FÊTE DE L'ACACIA
COMITÉ D'ANIMATION
SdF Hautecourt

Mercredi 13

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

JUIN

Mercredi 3

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Jeudi 11

BARBECUE
CLUB DE L'AMITIÉ
Romanèche

Samedi 13

50 ANS
ASHR FOOT

Mercredi 24

CINÉ RURAL
SdF Hautecourt

Vendredi 26

AG ASHR FOOT
SdF Hautecourt

Samedi 27

VILLETTE EN FÊTE

Dimanche 28

VENTE DE GALETTES
LES AMIS DU FOUR
SdF Romanèche

JUILLET

Samedi 11

FÊTE DE L'ÉTÉ
COMITÉ D'ANIMATION
SdF Hautecourt

Samedi 25

VILLETTE EN FÊTE

AOÛT

Dimanche 9

FARFOUILLE
SOCIÉTÉ DE CHASSE
SdF Hautecourt

Mardi 25

VOYAGE
DU CLUB DE L'AMITIÉ

Samedi 29

VILLETTE EN FÊTE

SEPTEMBRE

Mercredi 2

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Samedi 12

CONCOURS DE PÉTANQUE
ASHR FOOT

Samedi 19

VILLETTE EN FÊTE

Dimanche 20

VENTE DE BRIOCHES
LES AMIS DU FOUR
à Romanèche

Mercredi 23

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

OCTOBRE

Samedi 3

VENTE DE PLATS À EMPORTER
COMITÉ DE FLEURISSEMENT
SdF Hautecourt

Samedi 10

VENTE DE CHILI CON CARNE
ASHR FOOT
à Hautecourt

Mercredi 14

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Samedi 24

SOIRÉE FONDUE
COMITÉ D'ANIMATION
SdF Hautecourt

Samedi 31

RANDONNÉE AU CRÉPUSCULE
AGEK

NOVEMBRE

Mercredi 4

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Samedi 21

SOIRÉE DANSANTE
ASHR FOOT
SdF Hautecourt

Dimanche 22

TROC DE LIVRES
SdF Romanèche

Mercredi 25

CINÉMA RURAL
SdF Hautecourt

Samedi 28

STE BARBE
SdF Bohas

DÉCEMBRE

Samedi 5

REPAS DES AÎNÉS
SdF Hautecourt

Samedi 19

GOÛTER DE NOËL
ASHR FOOT
SdF Hautecourt